

L'ACTION CATHOLIQUE

CIRCULATION: 39.500

EDITION QUOTIDIENNE: 22,100
EDITION HEBDOMADAIRE: 16,800

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurare omnia in Christo »

UN COMLOT POUR VOLER LES JOYAUX DE LA COURONNE BRITANNIQUE

Un raid à la Tour de Londres — De Valera veut négocier la paix avec l'Angleterre, comme le représentant d'une nation libre — L'assassinat de l'abbé Darcy, justifié — Sir James Craig, futur Premier Ministre de l'Ulster

Service spécial de l'Action Catholique — Londres, 5. — Dans des documents qui ont été publiés, on voit qu'un complot avait été tramé pour faire un raid à la Tour de Londres où sont tous les joyaux de la Couronne c'est-à-dire les couronnes royales, les sceptres, les fameux diamants Kohinoor et Cullinan, etc. Les agents de la police ont en conséquence redoublé leur activité dans ce centre.

DE VALERA ET LA PAIX

Dublin, 7. — Il semble que les chefs Sinn Féiners sont favorables à la paix, et un mouvement est commencé pour décider la Grande Bretagne à traiter avec eux. On a compris que la terreur ne faisait que susciter la terreur et qu'il valait mieux recourir aux moyens constitutionnels. Le Président De Valera, dont on n'a pas encore découvert le geste, lancera bientôt un manifeste.

Il contient l'assurance que les offres de paix de l'Angleterre ne seront pas rejetées pourvu qu'elles soient faites de nation à nation. Quand les représentants de la nation anglaise se rencontreront avec les représentants de la nation irlandaise sur un pied d'égalité, alors, dit le manifeste, une discussion de paix sera possible. Eamon de Valera explique ensuite qu'il a dû revenir d'Amérique pour assumer la direction des affaires à cause de l'arrestation d'Arthur Griffith et du professeur McNeill. Le président n'a pas reçu un sauf-conduit de l'autorité anglaise, ajoutant que la police est à ses trousses et qu'il lui faut se cacher pour échapper aux poursuites dont il est l'objet.

L'ASSASSINAT DE L'ABBÉ DARCY

Londres, 7. — Une enquête a justifié la conduite des soldats qui ont tué l'abbé Darcy. On rapporte que celui-ci avait sauté d'une fenêtre de l'hôtel Imperial pour enlever un

UN TRAITE FRANCO-CANADIEN

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — On s'attend à ce que Sir George Foster, à son retour à Ottawa, dans quelques jours, annonce le résultat de ses négociations pour le renouvellement d'un traité de commerce avec la France.

Le traité qui existait avec ce pays et le Canada est abrogé depuis le mois de juin dernier. Pendant son voyage en Europe, le ministre du commerce a discuté cette question avec le gouvernement français.

LA COURSE VERS LA SUPREMATIE DES MERS

Les Etats-Unis seraient maîtres de la mer en 1924 si les programmes navals des autres puissances ne sont pas augmentés — L'Angleterre et le Japon

L'ARTILLERIE NAVALE

Washington, 7. — On dit que les Etats-Unis seront « maîtres de la mer » en 1924 si le programme naval est exécuté tel que proposé. Cette information a été fournie aux Etats-Unis et influencera probablement leur attitude au sujet du désarmement.

Deux propositions ont été faites, une par le Sénateur Borah, à savoir que les Etats-Unis, l'Angleterre et le Japon fassent une entente pour une réduction de 50 % des armements, et une autre par le Sénateur Walsh, à savoir que le gouvernement soit autorisé à nommer des représentants qui discuteront cette question avec une commission de l'Assemblée de la Ligue des Nations.

Si les autres grandes puissances n'augmentent pas leurs armements navals, la flotte américaine sera, en 1924, la plus puissante du monde. Elle sera la plus considérable en nombre de navires de la classe et pour la première fois l'Angleterre aura été dépassée.

Voici comment le tonnage des principales puissances navales se répartira:

Etats-Unis	1.130.630 tonnes
Angleterre	883.290 tonnes
Japon	407.950 tonnes

Les E.-U. auront 27 navires de guerre et croiseurs de la classe dépassant 983.000 tonnes. L'Angleterre en aura 18, (487.450 tonnes) et le Japon 14, (438.000 tonnes.)

Les navires américains seront armés de canons de 16 pouces et plus.

L'Angleterre sera encore en premier rang pour ce qui regarde les navires de seconde classe, ceux qui sont armés de canons de moins de 14 pouces. Elle en possèdera 18, ou 395.840 tonnes comparé à 167.500 tonnes pour les E.-U. Le Japon n'en aura que 59.950 tonnes.

Cette supériorité de l'Angleterre ne sera aucunement efficace.

Il est possible que si le Japon poursuit le programme naval actuellement devant le parlement, il essaie d'enlever la seconde place à l'Angleterre.

L'Autriche et l'Allemagne, par leur défaite furent privées de leurs flottes. La France et l'Italie n'ont construit aucun navire de la classe depuis 6 ans. A l'exception de l'Angleterre, toutes les flottes des pays européens, si elles étaient réunies, ne formeraient pas une flotte bien dangereuse. L'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie, à l'exception du Japon, ne se lanceront pas dans la compétition navale.

La question de l'artillerie est ouverte à la discussion. Les canons navals américains de calibre 50 ont une plus grande portée et plus de force que les canons anglais de calibre 45.

Le canon américain 16-50 n'a pas d'égal dans le monde. Il surpasse le canon anglais 15-45.

En 1924, 152 de ces canons seront installés sur 16 navires américains, tandis que l'Angleterre n'en aura que 100 canons 15-45.

— Madame Mary-Allen Smith, qui est arrivée en tête de la liste des nouveaux députés de Vancouver, C. A., avait désigné comme « Orateur », à la prochaine législature de cette province.

L'UNIVERSITE D'OTTAWA DEMANDE DE L'AIDE

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — Le R. P. Rhéaume, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa, annonce que cette institution demandera une aide financière au gouvernement d'Ottawa. L'Université a besoin d'assistance comme les autres établissements du genre de la province et n'a jamais reçu un sou du gouvernement. Ce dernier a nommé une commission pour s'enquérir des besoins des universités d'Ottawa. L'Université d'Ottawa n'a pas été informée qu'elle siègeait à Toronto. Cependant il lui présentera quand même la situation de l'Université d'Ottawa.

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION

DES POUVOIRS EXTRA-TERRITORIAUX LUI SERAIENT ACCORDES AU CANADA

Londres, 7. — Les amendements à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord que désire le Canada ne seront pas apportés par une législation particulière, mais bien par un acte spécial qui s'appliquera à tous les Dominions.

C'est le résultat d'une conférence tenue entre l'hon. C. J. Doherty, Lord Milner et plusieurs autres hauts fonctionnaires anglais.

Le résultat est tout particulièrement satisfaisant car il confère au Canada les pouvoirs extra-territoriaux qu'il réclamait et en même temps, il s'applique au reste de l'Empire.

Le Canada se trouve donc à avoir pris les devants sur les autres Dominions pour les amendements projetés tout comme il l'avait fait en ce qui concerne l'uniformité des questions de naturalisation et les questions plus importantes de la nationalité.

Les autorités britanniques vont même au-delà des désirs du Canada, car on a parlé de l'impératif à passer une loi enlevant tout doute quant aux pouvoirs extra-territoriaux des Dominions.

LES OBLIGATIONS CANADIENNES EN 1920

LE TOTAL DES EMISSIONS D'OBLIGATIONS EST DE \$324.914.007.

Service spécial de l'Action Catholique — Toronto, 7. — Suivant une compilation du Monetary Times, édition annuelle, le total des obligations émises en Canada, au cours de l'année 1920, est de \$324.914.007. Cette somme totale s'est distribuée ainsi:

Gouvernements provinciaux, \$125.993.000;

Municipalités: \$58.371.391;

Chemins de fer: \$36.500.000;

Diverses compagnies: \$46.050.276.

Il faut noter cependant que la plus grande partie de ces émissions ont été absorbées par le marché américain, nos voisins en ayant acheté pour \$232.084.000. La balance, soit moins du tiers, a été prise par l'épargne canadienne. Cet afflux de capitaux américains dans notre pays, justifie amplement l'établissement d'importantes maisons financières américaines en ce pays. Comme, pour le commerce extérieur, les Etats-Unis sont en train de supplanter l'Angleterre dans le contrôle des industries canadiennes.

Le total des compensations bancaires de toutes les villes canadiennes en 1920 est de \$20.283.555. En 1919, elles étaient de \$16.701.279.302; en 1914, de \$8.087.728.595. L'augmentation d'un dixième de douze milliards depuis l'avant-guerre exprime, réserve faite de l'inflation des prix, l'important développement économique du pays.

M. T.-A. Dark, de la compagnie d'assurance-vie Excelsior, estime que l'augmentation du capital investi dans les affaires a été en 1920 de \$625.000.000. Le capital investi serait maintenant de \$2.637.000.000, alors qu'on l'estimait à \$2.187.000.000 en 1919.

ILS REPRENNENT LE TRAVAIL

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — La situation ouvrière s'est beaucoup améliorée à Hull, par la réouverture des fabriques de pulpe et de papier, des Chaudières, 500 hommes ont repris le travail.

IL DEM S'IONNE

Service spécial de l'Action Catholique — Montréal, 7. — M. Georges Malenfant, qui occupe la position de préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul depuis au-delà de 30 ans, vient de démissionner. Il est remplacé par le député-préfet M. J.-D. Fitzgibbon.

NOUVEAU PRIMAT D'ESPAGNE

LE CARDINAL ALMARAZ SUCCEDE AU CARDINAL GUISASOLA — PATRIARCHE DES INDÉS OCCIDENTALES — A SEVILLE NOUVELLE EVEQUE

Service spécial de l'Action Catholique — Tolède, 7. — S. S. Benoît XV a nommé le Cardinal Almaraz, Archevêque de Seville, au siège archiepiscopal de Tolède. Le dignitaire de ce siège est par le fait même le nouveau Primat d'Espagne et Patriarche des Indes Occidentales.

Le nouveau Primat qui succède au Cardinal Guisasola est né à Salamance. Son amitié personnelle pour le Souverain Pontife remonte au temps où Benoît XV était secrétaire de la nonciature. En 1891, le nouveau Primat était nommé Doyen du Chapitre de Madrid et en 1893, il était sacré Evêque de Palencia. En 1907 il était promu Archevêque de Seville. Il fut créé Cardinal par S. S. Pie X au Consistoire du 27 novembre 1911.

Le Cardinal Almaraz a eu pour successeur sur le siège de Seville, Mgr Eustaquio Lundin, Evêque de Orense, lequel devient Archevêque.

L'abbé Juan Puaça Garcia, administrateur Apostolique de Calahorra, a été nommé Evêque de Santander.

BENOIT XV ET L'ARISTOCRATIE ROMAINE

CETTE CLASSE DOIT DIRIGER LE MONDE AU POINT DE VUE DES ACTIVITES CATHOLIQUES, DIT LE PAPE

Service spécial de l'Action Catholique — Rome, 7. — S. S. Benoît XV a reçu, mercredi, l'aristocratie romaine avant à sa tête le Prince Colonna, assistant au trône pontifical, lequel a présenté ses souhaits au Souverain Pontife à l'occasion de la nouvelle année.

Le Pape, dans sa réponse, a exprimé sa satisfaction en fait que l'aristocratie a suivi ses conseils en s'opposant aux modes indécents. Le Saint-Père a parlé des activités catholiques déclarant que dans ce champ l'aristocratie était appelée à exercer un rôle important, qu'elle devait diriger et donner l'exemple.

Le Souverain Pontife a spécialement recommandé la lecture de l'Evangile. Il loua le bon travail des femmes.

FONCTIONNAIRES DESTITUÉS

DES IRREGULARITES AU DEPARTEMENT DES LETTRES-MORTES

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — A la suite d'une enquête dans le département des lettres mortes, à Ottawa, M. Robert Fowler, sous-secrétaire du département, a été remercié de ses services par le gouvernement, de même que Mme Yvonne Pouget, secrétaire de M. Fowler.

L'enquête a fait découvrir des irrégularités dans l'administration de cette branche du service des postes.

L'ELECTION DE PETERBORO

Peterboro, 7. — Il y aura quatre candidats, peut-être cinq, à l'élection partielle de Peterboro.

J. H. Burnham, conservateur; R. Denno, libéral; Carbert Campbell, des Progressifs; et Thomas McMurray, ouvriers indépendants.

Il est tout probable que le parti libéral aura un candidat.

LE DECOMPTÉ AURA LIEU

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — Le décompte demandé par M. Joseph Kent, candidat défait à la mairie par M. Plant, commencera demain matin devant le juge Gunn. Ce dernier déclare qu'il rendra sa décision au plus tard lundi, même s'il est obligé de travailler dimanche à l'examen des bulletins de vote. Il y a environ seize mille bulletins qui ont été enregistrés à cette élection pour la mairie.

LE BLE CANADIEN EN EUROPE

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — Le gouvernement a été informé que le blé canadien aura très peu de concurrence cette année sur les marchés européens de la part de la Russie. L'Italie, qui achetait beaucoup de blé russe n'en a reçu que quatre mille tonnes, cette année, et de mauvaise qualité. Les perspectives de vente pour le blé de la Roumanie, ne sont pas non plus encourageantes, c'est le blé du Canada qui profitera de cette situation.

L'EXAMEN DES LIVRES DE LA CIE DU TELEPHONE

Une requête devant la Commission des Chemins de fer — Il importe de connaître en détails les opérations de la Compagnie

LES CIES SUBSIDIARIES

Ottawa, 7. — Mercredi après-midi à la suite de l'enquête tenue par la Commission des Chemins de fer au sujet de l'augmentation des taux de la Compagnie de Téléphone Bell, une importante requête a été faite par M. G. H. Geary, procureur pour la ville de Toronto et M. E. Lovering, aviseur légal de la province d'Ontario.

Ces deux avocats demandent qu'une minutieuse enquête soit faite dans les livres de la Compagnie Bell concernant les opérations du téléphone et de la Northern Electric.

M. Geary et Lovering prétendent que la Compagnie a fait de l'argent en opérant la Northern Electric et qu'elle a augmenté sa valeur.

Les affirmations aussi que la Compagnie Bell avait fabriqué elle-même son outillage, comme autrefois, elle aurait fait plus de profits.

M. C. W. Sise, gérant général de la Cie Bell et M. E. Palm, contrôleur financier, ont été les deux témoins principaux mercredi.

M. Sise a affirmé que la Compagnie a perdu un million et demi pendant onze mois en 1920.

UNE ENQUETE

C'est jeudi matin que M. Geary a augmenté sa requête et a demandé à la Commission de ne pas aller plus avant, sans avoir examiné attentivement les livres de la Northern Electric, et des compagnies de la Cie Bell.

Telegraph and Telephone Co fut longuement interrogé sur le système proposé par la requête. M. Geary et M. Lovering affirment que l'augmentation demandée par la Compagnie Bell ne peut être qu'un secours temporaire et qu'il ne faut pas pour cela changer tout le système actuel.

M. Aawater déclara à M. D'Arcy Scott, que le principal motif du changement de système des taux de la Cie Bell était d'élever les revenus.

Il ne peut être dit que l'American Telegraph and Telephone Co est sous le contrôle de la Cie Bell.

L'hon. J. B. Carvell n'était pas présent à cette séance mais tous les autres membres de la Commission y assistaient.

BIJOUX VOLES RETROUVES

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — La police de Toronto a fait ces jours-ci la découverte de nombreux bijoux et la police d'Ottawa croit que ceux que l'on a volés à Lady Borden, il y a quelques mois, sont peut-être du nombre. La description de ces bijoux, évalués à plusieurs milliers de dollars, a été envoyée à Toronto.

LES ETATS-UNIS VONT-ILS RENOUER LES RELATIONS AVEC LE VATICAN?

Cette question est actuellement discutée par les chefs politiques de la prochaine administration — Harding ne croit pas à une « Ligue des Nations », sans direction morale — L'influence du Pape

Service spécial de l'Action Catholique — Washington, 7. — La question de la reprise des relations entre les Etats-Unis et le Vatican a atteint un tel point qu'on peut dire qu'elle a été prise en sérieuse considération par les chefs politiques de la prochaine administration. Il serait prématuré de vouloir dire ce qui sera fait. Il y a de nombreux et sérieux problèmes qui devront être posés au point de vue politique. Cependant ceux qui auront voix au chapitre de la direction des affaires du pays s'intéressent à cette question plus qu'en aucun temps depuis la rupture des négociations. Il y a plusieurs années. L'action des divers pays européens qui ont envoyé des représentants au Vatican a eu pour effet de faire disparaître plusieurs malentendus qui jusqu'ici existaient au sujet de cette question.

L'initiative de ce mouvement a été prise par des non-catholiques. On dit que si les relations sont reprises entre les Etats-Unis et le Vatican, cela devra être fait au seul point de vue politique. Si on en venait à cette décision le Délégué apostolique, le représentant du Pape aux Etats-Unis, continuera à exercer les mêmes fonctions envers les catholiques d'Amérique, les fonctions d'un nonce se portant sur un tout autre terrain.

La possibilité que Washington soit le lieu de réunion d'une conférence internationale pour discuter une « association des nations », ce qui, dit-on, fait partie du programme du président élu, M. Harding, fait qu'on s'intéresse davantage à la question de la reprise des relations avec le Vatican. On affirme que M. Harding croit que la suprématie morale doit être la base d'une nouvelle association des nations. Il prétend qu'aucune association de ce genre ne réussira pas sans l'assentiment des chefs de l'opinion publique, pas plus dans les autres pays qu'aux Etats-Unis.

Si on part de ce principe la position du Pape est d'une importance primordiale et l'approbation qu'il donnera à une association qui se gouvernera par des principes moraux plutôt que par la force militaire, aura une grande valeur. Si cette idée doit être mise à exécution, les pays européens représentés auprès du Saint-Siège soulèveront la question de l'approbation, par le Pape, de tout projet d'association qui sera soumis.

Telle est la conclusion à laquelle sont arrivés certains chefs politiques de la capitale américaine qui se sont intéressés à ce problème international. Si les Etats-Unis sont pour prendre l'initiative de formuler les principes généraux sur lesquels on devra se baser pour former une nouvelle association des nations, on dit que l'échange de vues sera facilité par la nomination d'un ministre américain auprès du Saint-Siège et ce sans aller en contradiction avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat aux Etats-Unis.

LA QUESTION DU DESARMEMENT

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE SONT D'ACCORD — LE SECRET DES FABRICATIONS D'EXPLOSIFS DEVRA ETRE LIVRE

Service spécial de l'Action Catholique — Paris, 7. — La Grande Bretagne et la France sont d'accord au sujet du désarmement de l'Allemagne et des réparations, selon le correspondant londonien du « Matin », qui discute la conférence des Premiers Ministres alliés qui aura lieu le 16 janvier à Paris. La Grande Bretagne exige la livraison immédiate de tous les procédés secrets pour la fabrication des explosifs et des gaz asphyxiants.

RECIT D'UN RESCAPE

IL RACONTE LA FIN DE « SANTA ISABEL » — CAPITAINE SOUS ARRET.

Corunna, Espagne, 7. — On a réussi à savoir à peu près exactement ce qui s'est passé lors du naufrage du navire espagnol « Santa Isabel », naufrage dans lequel environ 200 personnes ont perdu la vie.

Pedro Fal, pilote qui, était à bord avec sa femme et le frère de celle-ci, raconte ce qui suit.

« Nous étions tous couchés quand l'accident se produisit. Le choc éveilla les passagers qui se précipitèrent sur le pont à moitié vêtus. La vague balayait tout.

« Le Capitaine tenta de calmer les passagers sans succès. La lumière vint à manquer, l'eau ayant inondé la chambre des machines. De même le télégraphiste ne put donner la position exacte du navire son appareil ne fonctionnait plus.

« L'obscurité et la brume augmentèrent la panique. Le Capitaine ordonna de mettre les canots à la mer. A ce moment l'« Isabel » était qu'à 300 verges. Le grand mât se rompit entraînant plusieurs personnes tandis que d'autres se jetaient à la mer.

« La première tentative pour mettre les chaloupes à l'eau furent vaines et amenèrent plusieurs pertes de vie.

« Deux nouvelles tentatives faites sans ordre eurent le même résultat. L'équipage n'obéissait plus. Les passagers pouvaient à leur gré s'en aller.

« La dernière chaloupe qui quitta le bord chavira. Avant trop chargée. Cependant quelques passagers purent atteindre Salvador.

« Le Capitaine du « Cabotiana » est sous arrest, pour avoir négligé de se porter au secours du « Santa Isabel », étant sur les lieux.

« Il a admis avoir vu les signaux mais plutôt que de rapporter ces faits il se coucha.

UNE PERTE DE \$25,000

INCENDIE A MONTREAL — UN « LANCHE » SE CHOULE — 20 POMPIERS L'ECRAINT BELLE — DEUX SONT BLESSES.

Service spécial de l'Action Catholique — Montréal, 7. — Deux pompiers ont été blessés, hier soir, dans un incendie qui a causé des dommages considérables à un édifice de 4 étages situé au No 201-203, rue Notre-Dame, et une vingtaine de pompiers ont échappé belle quand une partie d'un plancher au second étage s'est écroulé.

Les blessés sont: Charles Beaulieu, de la station de la rue Craig; Léon Lapierre, 25 ans, de la station de la rue St-Gabriel. Tous deux ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame. Leur état est satisfaisant.

L'établissement incendié était occupé par la Atlas Whitewear Company. Les pertes se chiffrent à environ \$25,000.

UN EMPRUNT DE 20 MILLIONS

POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS A MONTREAL

Montréal, 7. — A une réunion de la Ligue du Bien Etre civique, un sous comité qui s'occupera du logement a été organisé, principalement en vue de demander au gouvernement provincial un nouvel emprunt de \$20,000,000 pour la construction de nouveaux logements à Montréal.

Pour remédier à la crise du logement qui se fait sentir à Montréal comme ailleurs, un certain nombre de citoyens éminents se sont réunis en comité.

On estime que le prêt de \$1,000,000 fait par le gouvernement fédéral n'est pas suffisant et est fait sous un trop grand nombre de conditions.

La discussion a surtout été faite sur le plan des maisons à construire. On a définitivement décidé que chaque propriétaire serait de \$8000 comprenant 14 appartements.

Une résolution a été adoptée unanimement. Elle comporte que dans le discours du trône il sera fait demande d'un nouvel emprunt de \$20,000,000 pour faire face à la crise du logement.

Service spécial de l'Action Catholique — Ottawa, 7. — Arthur Menard, hôtelier, a été condamné à mille dollars d'amende pour vente de boissons alcooliques, et son commis, Félix Gravelle, a été condamné à \$200 pour avoir aidé à Menard dans son commerce illicite.

LES AERONAUTES AMERICAINS

LS SONT EN ROUTE POUR MATTICE, ONTARIO, OUS SEMBLERONT POUR LES ETATS-UNIS

Service spécial de l'Action Catholique — Mattice, Ont, 7. — Les trois aéronautes américains qui reviennent de leur expédition aérienne vers le nord sont actuellement en route. Ils font le trajet en train de Moose Factory à Mattice, d'où ils s'embarqueront pour revenir aux Etats-Unis par le chemin de fer. A Mattice les aéronautes seront reçus par un détachement de la police montée. Pour remplir une mesure de simple formalité le sergent devra informer Ottawa que « des aéronautes » étrangers sont arrivés en Canada sans permission.

La condition des 60 milles que les Lieutenants Kloor, Farrell et Henton et leurs guides indiens ont à parcourir pour arriver à Mattice est bonne, dit-on. Des individus arrivés ici disent que la route est bonne.

Le personnel de la station d'aviation navale de Rockway Point va faire un chaleureux accueil aux Lieutenants Louis K. Kloor, Walter Hinton et Stephen A. Farrell à leur arrivée ici « du Nord ».

Les officiers ont envoyé par câble 300 dollars à Cochrane « Ontario » pour aider les aéronautes à revenir au Lond Island. Le Lieutenant Kloor avait 200 dollars en sa possession quand il est parti pour son voyage aérien, mais on pense qu'il aura dépensé cette somme pour payer les guides et les courriers indiens. Il existe un fonds spécial pour des circonstances de ce genre, mais on dit que le secrétaire Daniels en fait rarement usage.

Le Lieutenant Evans, qui a fait le voyage jusqu'à Ottawa après la disparition des aéronautes, le 13 décembre dernier, a payé de ses deniers son voyage et celui des officiers qui l'ont accompagné.

— Les déposants de la Banque Française du Mexique, qui s'étaient inquiétés, à Mexico, ont été assurés et la course s'est calmée, on avait été inaugurée contre cette institution financière.

VANCOUVER



M. R. H. GALE, qui a été réélu maire de Vancouver pour un quatrième terme. M. Gale est un ancien Québécois, le fils de M. Geo. Gale de cette ville.

LE PRIX DES DENREES EN RUSSIE

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vladivostok-Boulais li-mité.)

On mande de Bucarest que fin août 1920, à Moscou, le beurre se cotait 5.500 roubles la livre « de 409 grammes, la viande de bœuf 1.300 à 1.400 roubles, le mouton 1.100 roubles, le porc 1.800 à 2.000 roubles, le gras de lard 4.500 roubles, les œufs triés 220 roubles pièce, le lait 400 à 420 roubles la cruche « un peu plus d'un demi-litre », le pain noir 750 roubles et le pain de froment de qualité moyenne 1.100 roubles la livre, le sucre en morceaux 4.700 à 5.000 roubles la livre. On fait observer que sur le taux d'un salaire moyen de base de 90 roubles par journée de huit heures, pouvant être augmenté de primes atteignant jusqu'à 200 %, l'ouvrier devrait recevoir environ 270 roubles par jour. Il ne peut être question d'équilibrer un budget d'alimentation normal dans de pareilles conditions.

Couriers de la Province

ST-FELICIEN

EN DECEMBRE

St-Félicien, Lac St-Jean, 5. — Le mois de décembre a marqué plusieurs fêtes religieuses qui ont été célébrées avec grande solennité. Le 8 déc: fête de l'Immaculée Conception la messe de 7 heures a été chantée à l'intention des nombreuses Enfants de Marie de la paroisse et fut suivie d'un sermon qui ne manqua pas d'intéresser particulièrement les jeunes filles. Les 9, 10 et 11 ont été les Quatre Heures. Durant ces jours de grâces les adorateurs se sont pressés nombreux aux pieds de Jésus Hostie.

La messe d'ouverture a été chantée par M. l'abbé A. Bourgeois, assisté de MM. J. Racine et Bouchard, diacre et sous-diacre. M. Thomas Tremblay donna le sermon à la messe et à l'heure d'adoration le soir à 7 heures.

Les prêtres des paroisses environnantes sont venus en grand nombre prêter leur concours.

MM. les abbés Louis Gagnon, curé de Hébertville, le Révérend Père Boyer, O. M. L. de la Pointe-à-Clu, J. Savard, St-Prime, Onias Colombe, Notre-Dame de la Dorée, Jos. Renault, Mistassini, Arthur Bourgeois, St-Méthode, Salmon Rossignol, Roberval, Jos.-E. Tremblay, Val-Jalbert, William Tremblay, Chambord, Thomas Tremblay, Lac-Bouchard, M. Lizotte, ex-curé de Roberval, Adolphe Tremblay, Alphonse, Léon Pelletier, St-Edwige, Louis Mathieu, vicar de Roberval, Jos. Racine, vicar de St-Prime, Médéric Beuchard, Normandin, Thomas Simard, Chambord, Damase Bonlangier, desservant de Péribonka.

M. L. Mathieu a officié à la messe de clôture, assisté de MM. les abbés Racine et Gauthier.

LA NOËL

Malgré le grand froid et la poudrière l'église était littéralement remplie des paroissiens venus des quatre coins de la paroisse rendre hommage à Jésus naissant. La communion a été générale.

Les vieux cantiques toujours nouveaux ont été très bien rendus sous l'habile direction de Mme H. St-Pierre, organiste.

NOUVEAU MARGUILLIER

M. Israël Simard vient d'être nommé marguillier en remplacement de M. Joseph Tremblay.

NOTES DIVERSES

L'année qui vient de finir a été bonne et prospère à notre paroisse. Depuis deux ans, date de l'arrivée des chaires, St-Félicien voit tous les jours augmenter sa population, son commerce devenir de plus en plus actif, l'agriculture se développer, enfin l'essor vers le progrès est évident à qui jette un coup d'oeil sur notre paroisse.

La Banque Nationale a contribué, pour une large part, à l'expansion des affaires de St-Félicien d'abord et des paroisses du haut du Lac, elle compte outre le gérant M. Jos. Gauthier, un personnel de six employés, MM. H. St-Pierre, pro-gérant, L.-D. Trotter, comptable, J.-A. LaRue, caissier et trois juniors.

De professionnels nous comptons cinq médecins, deux notaires, deux avocats, un arpenteur-géomètre.

Dix-sept magasins disséminés sur la rue principale font pour la plupart des affaires très florissantes.

Le Château St-Félicien enregistré dans les semaines ordinaires une couple de cents voyageurs. Les hôtels Commercial, Central et National sont aussi très populaires et

comptent de nombreux pensionnaires tant réguliers que passagers. A une couple de milles du village les moulins de la Cie International Land and Lumber possèdent des limites considérables de bois, en arrière du Cantou Pufferin. Cette compagnie fait des affaires importantes et promet beaucoup pour l'avenir ce qui n'est pas de mince valeur pour le développement de notre région.

Cette saison-ci, plusieurs centaines de bûcherons sont dans les limites à faire la coupe du bois pour cette compagnie. Plusieurs centaines des nôtres sont encore dans les chantiers, principalement la Belgo, Price Bros, et Laurentide Co. etc.

MARIAGE

On nous annonce pour le 8 janvier le mariage de M. Charles-Elie Simard, professeur, avec Mlle Alma Boutet, de Loretteville.

Nos vœux de bonheur aux futurs époux.

EN VACANCES

M. H.-L. O'Reilly, comptable à la Cie Internationale est parti pour Ottawa afin de passer les vacances du jour de l'an dans sa famille.

M. et Mme Raoul Simard, avocat, sont allés passer les fêtes de Noël dans leur famille à Bagotville.

Melies Yvonne et Bertha Gagnon sont en promenade à Chicoutimi.

Les élèves du Séminaire, du Couvent des Ursulines, et de l'Ecole Normale sont en vacances jusqu'au 10 et 11 janvier.

ST-GODEFROI

St-Godefroi, Bonav. 5. — Le 10 décembre 1920, Joseph Richard, fils de M. Roland Vauthier et de Mary Brillant, Parrain, James Prevost, marraine, Julia Vauthier, oncle et tante de l'enfant, de Port Daniel.

Le 24 décembre, Marie Genevieve Georgette, fille de M. John Hardy et de Marie Hélène Blais, Parrain et marraine: M. et Mme John Gignac.

Le 24, Marie Blanche Esther, fille de M. Albert Estiambre et d'Esther Plourde, Parrain, Guillaume Estiambre, marraine, Zoé LeCourtois, grands-parents de l'enfant.

SEPTUAGESIMES

Le 10 décembre, Joseph Valmor, fils de M. Louis Philippe Horth et de Lumina Grenier, docteur le 5 à l'âge de 7 mois.

Le 15, Joseph LeCourtois, décédé le 13, à l'âge de 71 ans.

Le 16, Alfred Larocque, décédé accidentellement aux chantiers le 11, à l'âge de 28 ans.

ENFANTS DE MARIE

Le 5 décembre, dans l'après-midi, au cours d'une réception solennelle d'Enfants de Marie, M. le curé dit une petite instruction sur le bonheur d'appartenir à cette Congrégation et sur les vertus à pratiquer. D'abord, l'obéissance envers l'autorité religieuse et nos parents.

La pureté unit l'âme à Dieu et pour rester purs, il faut prier cette bonne mère pleine de grâces de nous protéger et éviter les occasions de péché. Etre bien modestes dans la manière de se vêtir; pas de décolletage et de robes trop courtes.

Après les Vêpres, à la sacristie, les Enfants de Marie ont élu les officières suivantes: Mlle Elisabeth Joseph, vice-présidente; Mlle Alice Beaulieu, secrétaire; Mlle Emilie Thériault, trésorière.

ASSEMBLEE DE PAROISSE

Le 12 décembre, une assemblée de paroisse décida la réparation et le parachèvement de notre église. Ces travaux exigeront des déboursés dispendieux et onéreux mais rappelons-nous que le bon Dieu,

maître de tous les biens, ne se laisse pas valner en générosité car il est reconnu que les sacrifices offerts de bon cœur au Seigneur pour la construction ou l'embellissement de ses temples lui ont toujours été agréables et il se plaît à les béni.

Prions chaque jour le Divin Cœur de Jésus de nous accorder ses bénédictions spirituelles et temporelles et demandons-Lui qu'il donne plein succès à ces travaux entrepris pour sa gloire.

HONORAIRES DE MESSES

M. le curé a annoncé au prône qu'à l'avenir, en vertu d'un règlement de Monseigneur l'Evêque, l'honoraire d'une grande messe sera de cinq piastres et d'une piastre pour une basse messe.

NOUVEAU MARGUILLIER

M. François Grenier a été élu nouveau marguillier en remplacement de M. Philippe LeBrasseur, sortant de charge.

SOCIETE COOPERATIVE

Le 11 janvier à 9 heures A. M. aura lieu la sacristie l'assemblée générale de la Société Coopérative. M. J.-N. Albert, agr. agricole officiel, se propose d'y assister pour y donner une conférence.

ST-ROCH

St-Roch, L'Islet, 5. — M. Arcadius Fournier, gérant du Kennebec, Lévis, est de passage chez ses grands parents, M. et Mme Magloire Fournier.

— M. le Capt. et Mme Fournier, de l'Islet.

— M. Louis Philippe Caron, du Cap St-Ignace, était l'invité de Non amie Mlle Léonie Fournier, aux fêtes de Noël.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

Mme Séguin sur le point de devenir folle

Une montréalaise déclare que le Tanlac lui a fait tant de bien qu'il lui est difficile de trouver des mots pour en faire convenablement l'éloge

"Il m'est difficile de trouver les mots qui me permettraient de faire convenablement l'éloge du Tanlac", a déclaré Mme Yvonne Séguin, demeurant 1502, rue Notre-Dame-Ouest, à Montréal.

"J'avais une mauvaise digestion par suite de tension nerveuse depuis une couple d'années. Rien de ce que je mangeais ne me réussissait, même les aliments les plus légers. J'avais perdu l'appétit et même l'odeur des mets en cours de préparation m'était insupportable. J'avais de terribles maux de tête. Il me semblait parfois que la tête allait me fendre. Je souffrais souvent à en devenir folle. Mon système nerveux était tout à fait détraqué. Il suffisait de la sonnerie du téléphone pour me mettre tout à l'envers."

du Cap St-Ignace, sont les hôtes de M. Magloire Fournier, ainsi que le Capt. et Mme Emile Fournier, de l'Islet.

— M. Louis Philippe Caron, du Cap St-Ignace, était l'invité de Non amie Mlle Léonie Fournier, aux fêtes de Noël.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

Mme Séguin sur le point de devenir folle

Une montréalaise déclare que le Tanlac lui a fait tant de bien qu'il lui est difficile de trouver des mots pour en faire convenablement l'éloge

"Il m'est difficile de trouver les mots qui me permettraient de faire convenablement l'éloge du Tanlac", a déclaré Mme Yvonne Séguin, demeurant 1502, rue Notre-Dame-Ouest, à Montréal.

"J'avais une mauvaise digestion par suite de tension nerveuse depuis une couple d'années. Rien de ce que je mangeais ne me réussissait, même les aliments les plus légers. J'avais perdu l'appétit et même l'odeur des mets en cours de préparation m'était insupportable. J'avais de terribles maux de tête. Il me semblait parfois que la tête allait me fendre. Je souffrais souvent à en devenir folle. Mon système nerveux était tout à fait détraqué. Il suffisait de la sonnerie du téléphone pour me mettre tout à l'envers."

du Cap St-Ignace, sont les hôtes de M. Magloire Fournier, ainsi que le Capt. et Mme Emile Fournier, de l'Islet.

— M. Louis Philippe Caron, du Cap St-Ignace, était l'invité de Non amie Mlle Léonie Fournier, aux fêtes de Noël.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

— Le 3 janvier M. J.-B. Duval avait l'amabilité de convier plusieurs parents et amis; tout se passa agréablement bien.

— M. Louis Duval, employé sur "l'Eureka" est en vacance pour quelques jours chez ses parents.

— A l'occasion du jour de l'an a eu lieu chez M. Magloire Fournier un magnifique souper suivi d'une jolie soirée. On s'amusa fort bien; chant, musique, déclamations. On se sépara à une heure avancée, tous enchantés.

PETITES ANNONCES CARTES D'AFFAIRES

TARIF

PETITES ANNONCES

A partir du 1er Octobre.

MARIAGES, NAISSANCES, DECES, REMERCIEMENTS, SERVICE ANNIVERSAIRE, ETC.

(selon formule ordinaire).

50c.

par insertion, 1 sou par mot supplémentaire, payable d'avance.

Petites annonces ordinaires ON DEMANDE, A LOUER, A VENDRE, PERDU, TROUVE, ETC.

25c.

pour 25 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

ON DEMANDE: — On demande une servante. S'adresser à J.-O. Poulin, 35, 4ème rue, Limoilou, 5, 4 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S'adresser à J. A. Paquet, 71, rue de St-Joseph, Co. Champlain, 3, 6 f.

ON DEMANDE: — On demande une institutrice pour l'enseignement de la morale et l'enseignement de la religion. S

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurare omnia in Christo »

L'ennemi embusqué

Vendredi, 7 janvier 1921

Un homme qui voit son ennemi venir à sa rencontre pour le frapper peut toujours préparer sa défense ou sa fuite. Ce genre d'attaque, tout terrible qu'il peut être, n'est pas le plus grave.

Où l'agression est souvent mortelle, c'est quand un passant s'en va tranquillement à ses affaires et que son ennemi, soigneusement caché, s'élance sur lui et le frappe traitreusement avant que la victime n'ait eu le temps de concevoir la moindre méfiance.

Dans le domaine moral et intellectuel, c'est la même chose.

Rarement un chrétien sincère sera détourné de la voie droite si le mal ou l'erreur s'offre à lui sans masque et sans artifice. Naturellement, de toute la force de sa foi et de sa vertu, il repoussera l'une et l'autre, sans difficulté; il aura eu le temps de préparer sa défense ou sa fuite.

Aussi, ce ne sont pas ces attaques violentes autant que maladroites qui entament le bloc solide de notre foi et de notre vie morale.

C'est le grignotement continu des colonnnes insidieuses, des appels déguisés à la passion, des sarcasmes irrespectueux, des tableaux flatteurs et mensongers, qui corrompent les mœurs et affaiblissent la foi dans toutes les classes du peuple.

Ce sont là des ennemis cachés, embusqués, qui prennent l'intelligence et la volonté par surprise, entravent leurs moyens de défense, et les font tomber lourdement, et souvent, sans aucun espoir de relèvement.

Elles sont nombreuses, ici, les embuscades propices à ces attaques sournoises. L'atmosphère protestante de la plus grande partie du pays, les coutumes et les modes modernes, toutes inspirées par des gens d'une mentalité et d'une foi différentes des nôtres, le cinéma où l'on s'efforce d'attirer les foules par les scènes où la passion et le mensonge tiennent les grands premiers rôles, les journaux, qui sont à la mer pour toute leur information, d'agences de nouvelles dirigées par des ennemis de la foi catholique, et qui n'ont, pour la plupart, ni le moyen ni le désir de contrôler et rectifier les allures tendancieuses des dépêches, sont autant de buissons d'où l'ennemi s'élance sur nous.

Et l'action combinée de toutes ces attaques sournoises produit, même dans notre population profondément catholique, une mentalité protestante et une morale relâchée qui repoussent la direction autorisée de l'Eglise.

Vient-on des preuves de l'existence de cette mentalité déformée? Il suffit d'ouvrir les yeux, il y en a partout: dans les goûts, dans les conversations, dans les actions, dans les écrits.

L'Eglise, par la voix de ses ministres, met les fidèles en garde contre les cinémas corrupteurs, les modes provocantes, les danses mauvaises, les livres et les journaux dangereux. Ecoute-t-on la parole de l'Eglise?

Quels sont les habitués du théâtre qui aient jamais cédé aux instances du pasteur? Quel sont les toilettes qui se sont rallongées du bas et fermées du haut à la suite d'un avis public et même d'un avertissement particulier? Quels sont les hommes qui ont cessé de lire tel journal ou tel auteur, après avoir été avertis que ces lectures étaient des dangers pour leur foi? Quelles sont les femmes qui...?

Nous n'en finirions plus s'il fallait énumérer toutes les circonstances où la parole de Dieu, dénonçant un abus, signalant un danger, flagellant un mal, ne produit qu'un haussement d'épaules et un sourire de pitié?

Aussi, il faut entendre les conversations où nulle gêne ne vient couvrir la pensée d'une modération factice; il faut savourer les plaisanteries qu'on distribue à droite et à gauche sur l'étroitesse de certains prédicateurs, l'antique vétusté de certains principes et le ridicule de certaines vertus fondamentales; on est bien vite averti de l'étendue du mal et l'on est plus étonné de la facilité avec laquelle les fausses doctrines, sur l'éducation, le mariage, la morale et la justice se répandent et recrutent des admirateurs.

Il ne faut pas croire que cette mentalité protestante ne s'implante que dans les classes les moins averties de notre population. C'est plutôt le contraire qui arrive.

On serait surpris et choqué si l'on donnait certaines précisions au sujet de personnages chez qui on est en droit d'attendre la plus rigide orthodoxie et la plus scrupuleuse droiture.

Tel homme, par exemple, dans son désir de dire du nouveau s'inspirera d'auteurs protestants pour expliquer une question et, sans y penser, écrira, de la meilleure foi du monde, souvent, des choses qui frisent le modernisme.

Tel autre, dans le but de passer pour grand homme, pour le plaisir de contredire un auteur dont la juste renommée l'offusque, ou, tout simplement pour satisfaire une rancune personnelle, publiera des pages qui réjouissent les ennemis de notre foi et de notre race, leur donnent des armes, jettent le désarroi dans les esprits, alimentent des préjugés, et préconisent des principes qui peuvent être justes, en théorie, mais conduisent aux pires excès en pratique et annihilent le travail de plusieurs années de toute une race.

Comment de tels écarts peuvent-ils se commettre? Parce que l'infiltration lente et progressive du principe essentiellement protestant du libre examen rend de plus en plus lourde l'acceptation intégrale de la doctrine traditionnelle de l'Eglise et pousse cet esprit plus soucieux de la popularité personnelle que du bien des âmes, à soutenir des opinions peut-être tolérables, mais souverainement inopportunes et antinationales.

Il est une vérité dont on ne peut discuter l'évidence pratique, c'est qu'on ne peut rien soustraire au trésor de notre foi et de nos vertus ancestrales, sans ébranler en même temps notre santé nationale. Notre avenir comme race repose sur l'intégrité de notre foi et la pureté de nos mœurs, et tout ce qui porte atteinte à l'une ou à l'autre, affaiblit notre résistance à l'assimilation anglo-protestante.

Il est donc important de réagir contre cette tendance à admirer tout ce qui n'est pas nôtre et à décrier tout ce qui

VIE CATHOLIQUE

La force des catholiques dans l'union

Des esprits clairvoyants, hors de l'Eglise, sont frappés de la grande force que serait l'union catholique universelle. Ecoutez René Johannet dans "La Renaissance politique, littéraire, économique": "Toute politique de paix franco-allemande doit se baser sur un rapprochement entre catholiques français et allemands... La paix actuelle n'est pas l'effet du traité. Elle existe malgré le traité, par suite de l'épuisement général. La guerre reprendra dès que l'un des vaincus aura le courage de dire non. Je le répète; je ne vois la possibilité d'aucune paix en dehors du catholicisme."

"Il me semble que l'heure est venue, pour les catholiques d'Europe, de se produire comme puissance politique active. Eux seuls conservent encore des principes élevés et sauvent les restes de la civilisation. Je ne trouve de solution à la crise mondiale que dans une entente publique et concrète des catholiques de tous pays, y compris ceux d'Autriche, d'Allemagne, de Hongrie et d'Irlande. De tout cœur, j'appelle le congrès politique devant préparer ce nouvel ordre de choses. Tout le reste n'est que poussière et hypocrisie."

"L'Europe veut la justice." Voilà, pour nos chers chers, un sujet de méditation. Qui dit ça, n'est pas un patriote. Le chauvinisme est un patriotisme exalté, exagéré, démesuré et donc sortant de l'ordre. "Catholiques, nous aimons notre patrie jusqu'à lui donner notre sang et notre vie. La nation, c'est la famille agrandie, multipliée. Dieu nous l'a donnée, comme un grand bien naturel, à notre entrée dans la vie. Mais elle n'est pas le plus grand des biens. Il importe d'accentuer cette vérité, en face de l'idolâtrie qu'on professe pour le nationalisme. L'Eglise catholique a été fondée par Dieu pour unir les hommes ET LES NATIONS, les élever au-dessus de la sphère naturelle et les préparer à une autre, une éternelle vie. Comparés aux biens éternels, les intérêts terrestres et nationaux sont d'une valeur secondaire et doivent céder le pas aux premiers. Car la loi sainte de notre association surnalement, parce que catholique, c'est la loi et la charité." (R. P. Galen, O. S. B.)

Cette loi pousse l'apôtre des nations à se faire "tout à tous". Comme lui, prenons à cœur et faisons nôtres, les joies et les peines de nos frères par toute la terre: "Quis infirmus et ego non infirmus? quis scandalizator et ego non scandalizator?" Si les ennemis de l'Eglise savent qu'en l'attaquant sur l'importance quel point du globe, les catholiques du monde entier s'élèveront contre eux, ils y regarderont à deux fois.

Congrès diocésains de Lyon

Au diocèse de Lyon, France, les congrès diocésains qui ont lieu tous les deux ans, avaient été interrompus par la guerre. Ils vont reprendre. S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, a décidé que le prochain congrès s'étendrait en 1921 à Lyon, du vendredi 25 au dimanche 27 février.

MEMENTO DE LA TEMPERANCE

La prière, moyen de combattre l'alcool

"Braves gens, le ciel n'est pas si sombre qu'il vous paraît. Vous êtes catholiques. Vous croyez au monde sur naturel. Vous savez que rien n'est impossible à l'homme qui prie. Demandez et vous recevrez, dit le Seigneur. Si vous ne recevez pas, c'est court, mais c'est clair. Hélas! cette loi, comme bien d'autres, n'est pas respectée de tous. Dans combien de foyers, elle est mise de côté! Pourtant, l'efficacité de la prière est si grande! Elle fait des miracles. L'expérience l'a maintes fois prouvé. Vous tous, buveurs de tout degré, que le démon a réduits et retient dans l'esclavage le plus dur sur la terre, relevez la tête, reprenez cou-

sort de nos traditions. Il est nécessaire de nous méfier de ces progressifs et de ces nouveaux savants, qui multiplient les efforts pour faire croire qu'ils ont découvert le mouvement perpétuel quand ils ont tout simplement habillé d'une façon nouvelle d'anciennes erreurs qui ont causé la perte de la foi et la neutralisation de l'enseignement dans d'autres pays.

Nous n'avons rien à gagner à nous faire protestants, même partiellement.

J.-Albert FOISY.

LE LUXEMBOURG ET LA FRANCE

Le premier comte de Luxembourg, le fondateur de la famille qui porte ce nom, descendait du côté maternel d'un roi de France, Louis le Bègue, et, du côté paternel de Ricuin, comte de Vermandois. La maison des Luxembourgs a donc une origine française.

Une première période française, dans le Luxembourg, date de l'an 496. Après la bataille de Tolbiac, sous la conduite admirable de Clovis, le Luxembourg tomba aussi entre les mains des Francs. C'est sous leur domination et leur protection qu'il fut converti au christianisme, et c'est à leur faveur, grâce à la fondation de l'abbaye d'Etchternach par saint Willibrord, qu'il doit sa civilisation.

Les relations amicales ne cessèrent d'exister entre les deux pays et furent spécialement favorisées par les empereurs sortis de la maison de Luxembourg. Une des marques les plus incontestables fut le dévouement d'un des comtes de Luxembourg, le célèbre Jean de Luxembourg, mieux connu sous le nom de Jean l'Aveugle, pour le roi Philippe VI de Valois. Il vint à son secours avec tous ses chevaliers et mourut glorieusement en combattant pour les Français, au milieu de ses braves, à la bataille de Crécy, en 1346.

De 1402 à 1407, le Luxembourg fut gouverné par Louis d'Orléans, qui renait de l'acheteur de Josses de Moravie, cousin de Venceslas II, roi des Romains et duc de Luxembourg.

En 1402, le Luxembourg passa entre les mains de Philippe le Bon, par voie de conquête. Il acquit de la duchesse Elisabeth de Bavière, moyennant une pension annuelle, avec tous les droits de succession.

La période qui va de cette époque jusqu'en 1477 s'appelle la période bourguignonne. Charles VII, en 1459, mit ses droits en contestation et se les fit adjoindre en promettant le paiement de 1000 écus d'or au duc de Saxe. Il prit en conséquence le titre de "Dux Luculliburgensis", comme nous le lisons dans un acte conservé aux archives de Dresde, et y nomma comme gouverneur Geoffroy de Saint-Belin.

Après la mort de Charles VII, son successeur, Louis XI, par suite de certaines difficultés avec le duc de Saxe, se désista de ses droits sur ce pays par un acte signé au château d'Amboise, le 25 novembre 1461. Quelque temps après le duc de Bourgogne (en août 1462), en contestation jusqu'à la mort de Saxe et ses protecteurs, put faire valoir ses droits contre les trois autres prétendants et faire signer deux pièces par lesquelles ses adversaires, moyennant une somme donnée, le reconnaissent comme seul légitime possesseur du duché. L'acte fut daté et signé de Bruxelles, le 15 août 1462.

Après la période bourguignonne, différents prétendants s'arrachèrent le duché de Luxembourg, qui fut, à différentes reprises, l'occasion de luttes sanglantes. En 1542, une armée française s'en empara, pour en être chassée peu après. Cet insuccès momentané fut réparé glorieusement en septembre 1543. François Ier prit la forteresse d'assaut et y fit son entrée triomphale. Mais l'année d'après déjà il dut céder la place à plus forte main. A trois reprises, en 1556, 1559 et 1597, les armées françaises firent des efforts pour s'en emparer de nouveau, mais en vain. En 1684, Craquey, sur l'ordre de Louis XIV, fit un nouvel assaut, qui réussit. Au bout de six semaines de siège, la ville tomba entre ses mains, grâce à l'habileté et aux talents d'organisation de Vauban.

Louis XIV, qui convoitait depuis longtemps cette forteresse de premier ordre, renforcée encore en 1671 sous les ordres et d'après les plans de l'ingénieur général Louvigny, charges aussitôt Vauban de la consolider par de nouveaux travaux et de la rendre imprenable. C'est lui qui y fit établir ses camps retranchés et ces travaux d'art qui firent de la ville de Luxembourg, en même temps qu'un chef-d'œuvre d'art, une ville forte de premier ordre, qualifiée de la Gibraltar du Nord.

Cependant, déjà en 1697, par suite du traité de Ryswick, qui mit fin à la guerre de neuf ans entre Louis XIV et les quatre Etats latins (l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Hollande), le duché de Luxembourg fut rendu à l'Espagne, à l'exception de la partie attribuée à la France par le traité des Pyrénées.

En 1795, après un siège de sept mois, la ville de Luxembourg capitula une dernière fois entre les mains de la France, non plus du côté France accueillante et civilisatrice d'autrefois, sous le gouvernement bienveillant de ses rois, mais de la France avec les principes de 89 et la suite de la déesse Raison.

En 1804, Napoléon y fit son entrée solennelle, en y apportant de nouveau la joie et le bonheur, la paix, ainsi que le sourire de la France.

Dix ans après la chute du grand Corse, dont le souvenir est toujours vivant dans le pays, le Luxembourg redevenait autonome et, de département des forêts qu'il était, devint de nouveau le duché de Luxembourg.

Aujourd'hui, cette forteresse, un des chefs-d'œuvre de Louis XIV, que les siècles s'agitaient chargés d'embellir et de détruire, n'existe plus. En 1867, la Conférence des grandes puissances, réunie à Londres pour mettre fin au litige soulevé à son sujet entre la Prusse et le Luxembourg, décréta la neutralité à perpétuité du grand-duché et le démantèlement de la forteresse. Quelques ruines, laissées çà et là, parlent encore de son ancienne grandeur et de sa splendeur passée. Un ravin profond de 81 mètres, bordé de rochers abrupts, en rend l'aspect pittoresque et unique en son genre.

Le grand-duché de Luxembourg, à peine grand comme un département français, a toujours gardé des sympathies marquées pour la France. Il n'y a qu'à se rappeler l'enthousiasme avec lequel les soldats français furent accueillis lors de l'armistice de 1918 qui mit le Prussien à la porte. Au dire des petits pionniers eux-mêmes, jamais ils n'avaient eu un accueil pareil.

Cependant, le pays garde son cachet à part, sa langue à part et ses mœurs à part. Il y a comme un mélange de mœurs françaises et alsaciennes. Les français y est la langue officielle et administrative depuis le XIIe siècle, et le restera, sans aucun doute, durant tous les siècles. Le pays est très fertile et productif, et grâce à un système d'éclairage de fer bien compris, il peut rivaliser par son commerce, grâce à son minéral et ses hautes fourneaux avec des puissances plus grandes. Trop petit cependant pour se suffire à lui-même, il a besoin de l'amitié, du soutien et de l'union économique avec des voisins puissants. La sympathie marquée du Luxembourg pour la France y trouvera un corrélatif affectif dans une union économique avantageuse pour les deux pays.

LES SCIENCES

Nous devons à un aimable correspondant de Marseille, M. Jean Ferrari, les intéressants détails qui suivent:

Il existe une grande analogie entre la fabrication de la plupart des explosifs modernes et celle de la soie artificielle. Ces deux produits d'origine si différents ont, en effet, la cellulose pour constituant principal. La cellulose est une combinaison carbonée qui constitue la base fondamentale de tous les organismes végétaux; on la trouve, en effet, dans la partie ligneuse des arbres, dans les feuilles, dans les fruits. La couche interne de la peau d'orange, la moelle du saule, les fibres du coton sont des celluloses très pures.

Le traitement de cette cellulose est le même, qu'il s'agisse de faire des explosifs ou de la soie artificielle. L'acide azotique, dans lequel on la plonge, réagit sur elle en donnant des fibres celluloseuses qui sont des combinaisons explosives; les termes les plus nitrés sont des explosifs puissants désignés sous le nom de "pyroxyles". Leur dissolution dans certains liquides volatils: acétate d'éthyle, alcool, éther, produit une solution sirupeuse, appelée collodion. A l'air libre, le solvant s'évapore peu à peu, la matière s'épaissit et donne une pâte que l'on peut travailler.

C'est ici que la fabrication bifurque, suivant qu'il s'agit de produire des poudres ou de la soie artificielle. Pour les explosifs, la pâte est détrempée, par moulage ou laminage, en tubes ou en quadrillures suivant le moins volumineux suivant l'usage auquel ils sont destinés. On les dessèche à l'étuve et on les enduit de mine de plomb (opération du lissage). Ces explosifs sont prêts pour confectionner les gargousses de canons ou charger les cartouches de fusil.

Pour obtenir la soie artificielle, la même pâte est passée à travers une filière à trous très fins. Les fils ainsi obtenus sont durcis dans un bain de bisulfite de soude plus détrempés par immersion dans des liquides appropriés, afin de les rendre moins facilement inflammables. Ces fils ont un aspect soyeux, peuvent se tisser et offrent une résistance l'un tiers environ par rapport à la soie naturelle.

Comme on le voit par cet exposé succinct, les poudres sont déjà maintenant en état de se transformer rapidement en usine à soie artificielle. La plupart des installations existantes sont prêtes à servir; la seule transformation nécessaire consistera à substituer aux ateliers de moulage et de lissage ceux de filage et de dénitrification.

Les fabrications d'explosifs sont donc capables de travailler déjà maintenant à une oeuvre de paix; et, si la nécessité venait à l'exiger, elles pourraient immédiatement reprendre leur contribution à la défense nationale.

Rappelons que les premières tentatives de fabrication de soie artificielle sont déjà anciennes: elles remontent à Réaumur, mais c'est seulement en 1859 que Chardonnet mit au point son procédé. Depuis cette époque, cette industrie s'est constamment développée; en 1914, elle fournissait 1 millions de kilogrammes de soie. Nous venons de voir que rien n'empêche aujourd'hui, d'augmenter sensiblement cette production annuelle.

On apprend, à Constantinople, que la conscription sévit en Anatolie. Les Nationalistes avec sont à bouleverser ce pays selon le régime du bolchévisme, qu'ils professent.

De Paris au front du Caucase

QUESTIONS SOCIALES

LE NOUVEAU PROGRAMME PRIMAIRE, PAR MGR F.-X. ROSS.

C'est mercredi prochain, le 12, que paraîtra, en une élégante brochure de quarante-huit pages, l'édition de Mgr Ross: Questions scolaires. — Le nouveau programme primaire.

La brochure contiendra avec la substance des articles publiés dans le Devoir, par Mgr Ross, un préambule inédit et trois appendices importants, contenant: le premier, une lettre des supérieurs des congrégations enseignantes à Mgr Ross, le deuxième, le mémoire des directeurs de l'Action française aux membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le troisième, les déclarations de la Jeunesse canadienne-française, de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce (Cercle de Montréal et Cercle de Québec), du Comptoir Coopératif de Montréal, de la Ligue du Ralliement français en Amérique, de la Ligue Nationale de Colonisation de Québec, du Cercle Jacques-Cartier de l'A. C. J. C. et de la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski. Elle se vendra au détail 25 sous, franco, par quantités de cinquante et plus, 20% de réduction aux propagandistes, frais de port à leur charge. Conditions spéciales pour le commerce.

En vente au détail aux bureaux du Devoir, 43, rue St-Vincent, Montréal, et dans les principales librairies. Adressez les commandes par quantités à l'Administration du Devoir.

"ETUDES"

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PERES DE LA COMPAGNIE DE JESUS ET PARAISSANT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS.

SOMMAIRE DU 5-20 DEC. 1920

A nos abonnés: "Les Etudes". La Providence de Dieu et le nombre infini d'hommes en dehors de la voie normale du salut. — V. Les infidèles adultes d'âge, de raison et de conscience. — La question de fait: S. Em. le Cardinal Billot.

Les grands hommes au Panthéon français: Jean Monval. Discipline ou indisciplinisme des mœurs. — A propos d'un livre récent: Pierre Castillon.

Le journalisme et la profession de journaliste au temps présent: Louis des Brandes.

De Paris au front du Caucase

En 1804, Napoléon y fit son en-

trée solennelle, en y apportant de nouveau la joie et le bonheur, la paix, ainsi que le sourire de la France.

Dix ans après la chute du grand Corse, dont le souvenir est toujours vivant dans le pays, le Luxembourg redevenait autonome et, de département des forêts qu'il était, devint de nouveau le duché de Luxembourg.

Aujourd'hui, cette forteresse, un des chefs-d'œuvre de Louis XIV, que les siècles s'agitaient chargés d'embellir et de détruire, n'existe plus. En 1867, la Conférence des grandes puissances, réunie à Londres pour mettre fin au litige soulevé à son sujet entre la Prusse et le Luxembourg, décréta la neutralité à perpétuité du grand-duché et le démantèlement de la forteresse. Quelques ruines, laissées çà et là, parlent encore de son ancienne grandeur et de sa splendeur passée. Un ravin profond de 81 mètres, bordé de rochers abrupts, en rend l'aspect pittoresque et unique en son genre.

Le grand-duché de Luxembourg, à peine grand comme un département français, a toujours gardé des sympathies marquées pour la France. Il n'y a qu'à se rappeler l'enthousiasme avec lequel les soldats français furent accueillis lors de l'armistice de 1918 qui mit le Prussien à la porte. Au dire des petits pionniers eux-mêmes, jamais ils n'avaient eu un accueil pareil.

Cependant, le pays garde son cachet à part, sa langue à part et ses mœurs à part. Il y a comme un mélange de mœurs françaises et alsaciennes. Les français y est la langue officielle et administrative depuis le XIIe siècle, et le restera, sans aucun doute, durant tous les siècles. Le pays est très fertile et productif, et grâce à un système d'éclairage de fer bien compris, il peut rivaliser par son commerce, grâce à son minéral et ses hautes fourneaux avec des puissances plus grandes. Trop petit cependant pour se suffire à lui-même, il a besoin de l'amitié, du soutien et de l'union économique avec des voisins puissants. La sympathie marquée du Luxembourg pour la France y trouvera un corrélatif affectif dans une union économique avantageuse pour les deux pays.

Après la mort de Charles VII, son successeur, Louis XI, par suite de certaines difficultés avec le duc de Saxe, se désista de ses droits sur ce pays par un acte signé au château d'Amboise, le 25 novembre 1461. Quelque temps après le duc de Bourgogne (en août 1462), en contestation jusqu'à la mort de Saxe et ses protecteurs, put faire valoir ses droits contre les trois autres prétendants et faire signer deux pièces par lesquelles ses adversaires, moyennant une somme donnée, le reconnaissent comme seul légitime possesseur du duché. L'acte fut daté et signé de Bruxelles, le 15 août 1462.

Après la période bourguignonne, différents prétendants s'arrachèrent le duché de Luxembourg, qui fut, à différentes reprises, l'occasion de luttes sanglantes. En 1542, une armée française s'en empara, pour en être chassée peu après. Cet insuccès momentané fut réparé glorieusement en septembre 1543. François Ier prit la forteresse d'assaut et y fit son entrée triomphale. Mais l'année d'après déjà il dut céder la place à plus forte main. A trois reprises, en 1556, 1559 et 1597, les armées françaises firent des efforts pour s'en emparer de nouveau, mais en vain. En 1684, Craquey, sur l'ordre de Louis XIV, fit un nouvel assaut, qui réussit. Au bout de six semaines de siège, la ville tomba entre ses mains, grâce à l'habileté et aux talents d'organisation de Vauban.

Louis XIV, qui convoitait depuis longtemps cette forteresse de premier ordre, renforcée encore en 1671 sous les ordres et d'après les plans de l'ingénieur général Louvigny, charges aussitôt Vauban de la consolider par de nouveaux travaux et de la rendre imprenable. C'est lui qui y fit établir ses camps retranchés et ces travaux d'art qui firent de la ville de Luxembourg, en même temps qu'un chef-d'œuvre d'art, une ville forte de premier ordre, qualifiée de la Gibraltar du Nord.

Cependant, déjà en 1697, par suite du traité de Ryswick, qui mit fin à la guerre de neuf ans entre Louis XIV et les quatre Etats latins (l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Hollande), le duché de Luxembourg fut rendu à l'Espagne, à l'exception de la partie attribuée à la France par le traité des Pyrénées.

En 1795, après un siège de sept mois, la ville de Luxembourg capitula une dernière fois entre les mains de la France, non plus du côté France accueillante et civilisatrice d'autrefois, sous le gouvernement bienveillant de ses rois, mais de la France avec les principes de 89 et la suite de la déesse Raison.

En 1804, Napoléon y fit son en-

trée solennelle, en y apportant de nouveau la joie et le bonheur, la paix, ainsi que le sourire de la France.

Dix ans après la chute du grand Corse, dont le souvenir est toujours vivant dans le pays, le Luxembourg redevenait autonome et, de département des forêts qu'il était, devint de nouveau le duché de Luxembourg.

Aujourd'hui, cette forteresse, un des chefs-d'œuvre de Louis XIV, que les siècles s'agitaient chargés d'embellir et de détruire, n'existe plus. En 1867, la Conférence des grandes puissances, réunie à Londres pour mettre fin au litige soulevé à son sujet entre la Prusse et le Luxembourg, décréta la neutralité à perpétuité du grand-duché et le démantèlement de la forteresse. Quelques ruines, laissées çà et là, parlent encore de son ancienne grandeur et de sa splendeur passée. Un ravin profond de 81 mètres, bordé de rochers abrupts, en rend l'aspect pittoresque et unique en son genre.

Le grand-duché de Luxembourg, à peine grand comme un département français, a toujours gardé des sympathies marquées pour la France. Il n'y a qu'à se rappeler l'enthousiasme avec lequel les soldats français furent accueillis lors de l'armistice de 1918 qui mit le Prussien à la porte. Au dire des petits pionniers eux-mêmes, jamais ils n'avaient eu un accueil pareil.

Cependant, le pays garde son cachet à part, sa langue à part et ses mœurs à part. Il y a comme un mélange de mœurs françaises et alsaciennes. Les français y est la langue officielle et administrative depuis le XIIe siècle, et le restera, sans aucun doute, durant tous les siècles. Le pays est très fertile et productif, et grâce à un système d'éclairage de fer bien compris, il peut rivaliser par son commerce, grâce à son minéral et ses hautes fourneaux avec des puissances plus grandes. Trop petit cependant pour se suffire à lui-même, il a besoin de l'amitié, du soutien et de l'union économique avec des voisins puissants. La sympathie marquée du Luxembourg pour la France y trouvera un corrélatif affectif dans une union économique avantageuse pour les deux pays.

Après la mort de Charles VII, son successeur, Louis XI, par suite de certaines difficultés avec le duc de Saxe, se désista de ses droits sur ce pays par un acte signé au château d'Amboise, le 25 novembre 1461. Quelque temps après le duc de Bourgogne (en août 1462), en contestation jusqu'à la mort de Saxe et ses protecteurs, put faire valoir ses droits contre les trois autres prétendants et faire signer deux pièces par lesquelles ses adversaires, moyennant une somme donnée, le reconnaissent comme seul légitime possesseur du duché. L'acte fut daté et signé de Bruxelles, le 15 août 1462.

Après la période bourguignonne, différents prétendants s'arrachèrent le duché de Luxembourg, qui fut, à différentes reprises, l'occasion de luttes sanglantes. En 1542, une armée française s'en empara, pour en être chassée peu après. Cet insuccès momentané fut réparé glorieusement en septembre 1543. François Ier prit la forteresse d'assaut et y fit son entrée triomphale. Mais l'année d'après déjà il dut céder la place à plus forte main. A trois reprises, en 1556, 1559 et 1597, les armées françaises firent des efforts pour s'en emparer de nouveau, mais en vain. En 1684, Craquey, sur l'ordre de Louis XIV, fit un nouvel assaut, qui réussit. Au bout de six semaines de siège, la ville tomba entre ses mains, grâce à l'habileté et aux talents d'organisation de Vauban.

Louis XIV, qui convoitait depuis longtemps cette forteresse de premier ordre, renforcée encore en 1671 sous les ordres et d'après les plans de l'ingénieur général Louvigny, charges aussitôt Vauban de la consolider par de nouveaux travaux et de la rendre imprenable. C'est lui qui y fit établir ses camps retranchés et ces travaux d'art qui firent de la ville de Luxembourg, en même temps qu'un chef-d'œuvre d'art, une ville forte de premier ordre, qualifiée de la Gibraltar du Nord.

Cependant, déjà en 1697, par suite du traité de Ryswick, qui mit fin à la guerre de neuf ans entre Louis XIV et les quatre Etats latins (l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Hollande), le duché de Luxembourg fut rendu à l'Espagne, à l'exception de la partie attribuée à la France par le traité des Pyrénées.

En 1795, après un siège de sept mois, la ville de Luxembourg capitula une dernière fois entre les mains de la France, non plus du côté France accueillante et civilisatrice d'autrefois, sous le gouvernement bienveillant de ses rois, mais de la France avec les principes de 89 et la suite de la déesse Raison.

En 1804, Napoléon y fit son en-

trée solennelle, en y apportant de nouveau la joie et le bonheur, la paix, ainsi que le sourire de la France.

Dix ans après la chute du grand Corse, dont le souvenir est toujours vivant dans le pays, le Luxembourg redevenait autonome et, de département des forêts qu'il était, devint de nouveau le duché de Luxembourg.

Aujourd'hui, cette forteresse, un des chefs-d'œuvre de Louis XIV, que les siècles s'agitaient chargés d'embellir et de détruire, n'existe plus. En 1867, la Conférence des grandes puissances, réunie à Londres pour mettre fin au litige soulevé à son sujet entre la Prusse et le Luxembourg, décréta la neutralité à perpétuité du grand-duché et le démantèlement de la forteresse. Quelques ruines, laissées çà et là, parlent encore de son ancienne grandeur et de sa splendeur passée. Un ravin profond de 81 mètres, bordé de rochers abrupts, en rend l'aspect pittoresque et unique en son genre.

Le grand-duché de Luxembourg, à peine grand comme un département français, a toujours gardé des sympathies marquées pour la France. Il n'y a qu'à se rappeler l'enthousiasme avec lequel les soldats français furent accueillis lors de l'armistice de 1918 qui mit le Prussien à la porte. Au dire des petits pionniers eux

GUERRE A L'ALCOOL

Deux grands maux menacent notre belle région de l'Abitibi: l'alcoolisme et l'ivrognerie. Aujourd'hui, parlons du premier. Qu'est-ce que l'alcoolisme? Il faut le définir, car pour plusieurs, c'est un inconnu. Non parce qu'il n'existe pas, mais parce qu'il se cache.

Il faut le démasquer. Tanquary, un théologien de marque, le définit: "L'habitude de boire fréquemment, différentes liqueurs alcooliques, même sans qu'il y ait ivresse, laquelle habitude fait naître un désir presque invincible de boire et finit par épuiser le corps tout entier qui est ainsi infecté par le poison alcoolique."

L'alcoolisme n'est pas l'ivrognerie. Cette dernière pousse l'homme à abuser de la boisson alcoolique jusqu'à se priver sans raison de l'usage de la raison. L'alcoolisme pousse l'homme à boire habituellement des liqueurs alcooliques sans qu'il perde l'usage de la raison, de sorte qu'il peut se trouver des alcooliques qui ne se sont jamais enivrés. Ajoutons que l'ivresse est un empoisonnement lent mais permanent. On devient alcoolique par l'usage habituel d'une quantité même faible de boissons alcooliques. Il faut donc conclure que "tandis que l'ivresse est un accident, l'alcoolisme est un état. C'est une intoxication lente, dont le point de départ reste inaperçu, qui trouble profondément et sans rémission toutes les fonctions de nos organes. Le poison s'infiltre dans l'organisme par doses minimes mais répétées, y développe chaque jour ses positions et finit par s'y installer en maître, ruinant la santé, annihilant l'intelligence, tuant le sens moral", ainsi parle Maurice Venlaer.

L'alcoolisme fait du mal à l'individu, à la famille et à la société. En voulons-nous la preuve? Raisonons un peu.

Le corps, l'intelligence et la volonté ont beaucoup à souffrir de ce vice. En effet, le mal d'alcoolisme non seulement diminue les forces du corps, mais endommage considérablement les organes nécessaires à la vie.

Et comment cela? Pour la raison bien simple que le poison alcoolique n'est pas assimilé, c'est-à-dire que l'alcool ne devient pas le sang de l'homme, mais passe dans son sang en nature et se porte à tous les organes du corps, les altère et les affaiblit. Cette pénétration dans le sang s'opère très rapidement; il suffit d'une minute et demie pour que l'alcool puisse y être constaté. Le cerveau et la foie sont les premières victimes. Les poumons et les reins, à leur tour, ont aussi beaucoup à souffrir. Comme conséquence, il faut ajouter que l'alcoolique, en cas de maladie, n'a pas de résistance comme l'homme sobre. Et c'est pourquoi on a pu dire que "l'alcoolisme est une vieillesse avancée".

Et du côté de l'intelligence, quels sont les méfaits de l'alcool? Hélas! les facultés intellectuelles subissent une altération profonde qui se manifeste sous des formes très variées et avec une intensité très différente suivant les individus. Disons que l'alcoolique devient avec les années une ruine intellectuelle. Levons les yeux et regardons: que de beaux talents sont devenus des nuisances publiques. Que de pères de famille ont engendré des êtres privés totalement ou en partie de l'usage de la raison. L'hérédité est implacable et c'est avec raison qu'on a écrit: "Les pères ont mangé des fruits verts, et les fils ont eu les dents agacées." Et quand le flambeau de l'intelligence est obscur que devient alors la pauvre volonté? L'alcoolique devient un esclave. Ce n'est plus lui qui gouverne, c'est la passion. Esclavage déshonorant qui conduit cet être doué de raison à tous les excès. Les statistiques donnent des chiffres effrayants sous ce rapport.

Et que devient le foyer avec l'alcoolisme? Aussi une ruine. L'alcoolique perd tout sentiment de générosité. C'est un égoïste. Il vit pour lui et non pour les siens.

Les liens que la nature a établis entre lui et sa femme ainsi que ses enfants sont brisés. L'argent nécessaire à la subsistance de son épouse et des petits que le bon Dieu lui a donnés, est volé par l'alcool: comme conséquence, viennent les différends et les dissensions: les enfants reçoivent une très mauvaise éducation et, la pauvreté aidant, les membres de la famille se dispersent forcément et c'en est fait du foyer.

Et comme la famille est la cellule qui doit aider à former la société, que deviendra la société elle-même?

Car tout le mal que fait l'alcool à l'individu et à la famille, se répercute sur le corps social tout entier. L'individu disparaît, la famille disparaît, mais la société reste. Et le mal se perpétue. Il y a longtemps que Plutarque écrivait: "Ebrui gignunt ebrios." Traduisons: "des alcooliques engendrent des alcooliques." "Un peuple qui s'alcoolise et qui, par suite, fait souche de dégénérés, est un peuple qui s'étiole. Un peuple alcoolisé en somme est un peuple en voie de disparaître." Ainsi parle le Dr Legrain. "L'alcool fait de nos jours plus de ravages que ces trois fléaux historiques: la famine, la peste et la guerre. Plus que la famine et la peste, il décime; plus que la guerre, il tue; il fait plus que tuer, il déshonore." C'est ainsi que s'exprimait Gladstone.

Vient-on me suivre plus loin? Pourquoi pas, puisqu'il s'agit du point le plus intéressant de la question. N'entendons-nous pas dire: prendre un verre de boisson enivrante, ce n'est pas un mal. Je concède: ce n'est pas un acte péccamineux. Mais l'habitude telle que définie est un mal véritable. Mais quelle est donc sa nature, dirait-on? Pas la même que celle de l'ivrognerie. La malice de l'ivresse consiste en ce qu'elle induit l'ivrogne à perdre sans raison l'usage de la raison; tandis que celle de l'alcoolisme consiste dans l'usage fréquent de boire des liqueurs alcooliques en causant un dommage grave à la santé.

L'alcoolisme est défendu par la loi naturelle. Il est un vice opposé à la vertu de tempérance, par conséquent, une habitude essentiellement mauvaise.

En effet, la loi naturelle qui a été écrite par Dieu même dans le cœur de l'homme, oblige celui-ci à conserver sa vie, lui défend de léser l'intégrité de son corps, et nuit considérablement à sa santé. Or l'alcoolisme, même sans aller à l'ivresse, est considérablement opposé à la santé. Les médecins le prouvent et l'expérience nous le fait constater. Donc l'alcoolisme est défendu par la loi naturelle.

Vient-on un autre argument? Continuons. Toute habitude qui pousse l'homme à user des aliments contrairement aux prescriptions de la droite raison, est un vice opposé à la tempérance et par suite quelque chose d'essentiellement mauvais. Car la tempérance incline l'homme à prendre des aliments avec la modération prescrite par la droite raison, qui elle-même exclut tout excès et tout ce qui est nuisible à la santé.

Or, l'alcoolisme est une habitude qui incline l'homme à boire fréquemment, contrairement aux prescriptions de la raison, et fait contracter chez le buveur, un désir presque invincible de boire et affaiblit tout le corps qui est ainsi infecté par le poison alcoolique.

Donc l'alcoolisme est un vice opposé à la vertu de tempérance et est, par suite, quelque chose d'essentiellement mauvais. Mais si l'alcoolisme est un ennemi si redoutable, ne convient-il pas de lui déclarer une guerre à outrance? Et qui doit prendre les armes dans cette lutte? Tout le monde: le prêtre, l'homme de profession, le père de famille, l'épouse, l'enfant, le défricheur, le laboureur, l'industriel.

Est-ce qu'il y a conscription en cette matière? Personne n'a le droit de rester neutre. Le bien de l'individu, de la famille et de la société oblige chacun à faire sa part pour gagner la guerre. Le mode de combat n'est pas le même pour tous. Mais chacun doit agir selon sa position sociale. Les corps publics eux-mêmes sont forcés, par le bien commun, à maintenir l'ordre, d'exercer leur part d'influence. On entend dire parfois: "Cette question ne me regarde pas." Autant vaudrait dire qu'on veut être de connivence avec l'ennemi. Mais il ne faudrait pas se méprendre dans les moyens à employer: "Le plus nécessaire, dit Jules Lemaitre, ce serait de réveiller ou de créer chez ceux que menace l'alcoolisme, une force spirituelle capable de lui résister." Malheureusement l'ennemi a des alliés. L'intérêt et le respect humain paralysent bien des bonnes volontés. Les principes doivent parler plus haut. Il faut que chacun mette dans son cœur une force spirituelle plus haute que l'homme et supérieure à ses intérêts: la force religieuse.

En effet, l'abstinence exige des sacrifices. Au nom de quel principe se les imposer à soi-même et les imposer aux autres? Pour se sentir obligé de défendre sa race et soi-même, contre un empoisonnement qui dégrade mais qui plait, il faut avoir conscience d'une loi supérieure, dit Mgr Gibier, et croire qu'il y a des raisons de vivre haut. Il faut avoir une foi, une croyance, un idéal. C'est au nom de la religion, c'est au nom des convictions qui enlèvent et ramènent l'âme humaine, qu'il faut aller chercher le moyen de rendre la volonté à ces malheureux qui se laissent

aller à ces suicides.

Allons donc chercher dans le sentiment religieux, le courage de combattre un ennemi qui nous a fait déjà tant de mal et qui prend les moyens de nous en faire davantage. Arborons la croix noire. C'est elle qui nous sauvera, à condition que nous ajoutions l'action à la prière.

"Gagnons la guerre." Que ce soit là le mot d'ordre.

JEAN BOILEAU

— De l'Abitibi.

Courriers de la Province

ST-ONÉSIME

NOUVEAU MARGUILLIER

St-Onésime, Kamouraska, 5. — M. Geo. Bernier a été élu marguillier par nos francs-tenanciers, le jour de Noël. Nos félicitations. M. Bernier remplace M. Jos Martin, sortant de charge.

LA BANQUE NATIONALE

La Banque nationale de St-Anne, voyant les succès de notre solide Caisse Populaire à St-Onésime, a ouvert une succursale ici, chez M. Paul St-Laurent. C'est Mlle Aldéa St-Laurent, fille cadette de M. St-Laurent, qui en est la gérante. A cette grande institution financière, qu'est la Banque Nationale, nous souhaitons bienvenue, en lui recommandant le respect et la bonne harmonie avec notre Caisse Populaire, à laquelle nous TENONS!

UN CHOEUR DE CHANT

Notre bon chœur de chant nous servira un nouveau régal aux Rois, en répétant leurs beaux morceaux et cantiques de Noël.

LA NOËL

Voici le programme du chant à notre messe de Minuit, le tout exécuté avec un succès complet. Entrée: Minuit Chrétiens, d'Adams, par M. Paul Ouellet.

Offertoire: L'acteur Coeli, grand chœur de Wiegand, morceau superbe enlevé avec une maîtrise peu ordinaire. Messe de l'Aurore. Ca bergers par trois petits enfants.

Les Anges dans nos Campagnes: Par Dme J. Hudon. Jésus enfant avec Chœur, solo par Mlle D. Dubé. Dans cette étable, par Mme J. Hudon.

MARIAGES

On annonce pour après les Rois le mariage de M. Geo. Beaulieu fils de M. Joseph Beaulieu, gardien des limites à bois du Collège de St-Anne, M. G. Beaulieu unira sa destinée à Mlle Emma Blanchette, fille de M. Adolphe Blanchette de St-Anne. Nos meilleurs souhaits aux futurs époux.

BAPTÊME

M. Oliva Bouchard, du Vide, a fait baptiser le jour de Noël un gros garçon: Joseph, Alfred, Armand Parrain et marraine M. et Mme Louis Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

HEUREUX

Nous sommes heureux de savoir que le Collège de St-Anne se relève de ses cendres. La grande convention de la semaine dernière à laquelle assistait M. le curé et aussi les anciens élèves de St-Anne, résidents à St-Onésime entre autres: MM. J. H. Lemieux, Zola Cazes est là pour le prouver. Et la brave population de St-Onésime embossait le pas après St-Anne, qui a souscrit dans un geste spontané la jolie somme de \$12,000.00. Bravo! bravo! nos voisins.

NOTES D'OR

Les notes d'or de M. et Mme Octave St-Amant seront célébrées avec beaucoup de solennité samedi après les Rois, en notre jolie église qui fera toilette de circonstance pour fêter les heureux jubilaires: 50 ans de mariage heureux et béni de Dieu valent la peine d'être fêtés. Les nombreux enfants et petits enfants de M. St-Amant arriveront aux Rois pour venir fêter cette belle fête de famille, si rare dans nos paroisses canadiennes. Félicitations aux jubilaires, et vivez encore de longs jours pour le bonheur de vos enfants et l'honneur de la paroisse.

TESTAMENT INATTAQUABLE

Celui d'un rentier mort en 1792: "Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit. Je n'ai rien, je dois beaucoup et je donne le reste aux pauvres."

ILE-AUX-COUDRES

NOTES DIVERSES

Ile aux Coudres, Charlevoix 5. — M. le curé a fait la visite de nos écoles et il a été émerveillé des heureux progrès qui se sont faits depuis la rentrée des classes; espérons que ça va continuer. Nos meilleures félicitations aux institutrices qui se dévouent avec tant de zèle à l'éducation de l'enfance. — C'est M. Narcisse Desgagné qui a été élu marguillier en remplacement de M. Paul Laforest.

sortant de charge.

— M. le curé a fait la visite annuelle de la paroisse la semaine dernière; voici l'état de la population: 1128 âmes; 170 familles, 22 baptêmes, 16 sépultures, il y a donc deux baptêmes contre 1 décès. C'est assez encourageant.

DECES

Le 20 courant est décédée Maria Perron, fille de Joseph Perron, cette jeune fille qui depuis longtemps était malade par la maladie alcoolique. La famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

ST-JEAN DE DIEU

STATISTIQUES

St-Jean de Dieu Témis, 5. — Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler il y a eu en cette paroisse 112 baptêmes, 13 mariages et 25 sépultures.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Le 25 décembre est décédée en cette paroisse Mme Godias Rioux marchand née Hermine Dumont à laquelle nous TENONS!

INVENTIONS

Pour obtenir un Brevet d'Invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.

PIGEON & LYMBURNER
Chambre No 4
88, Rue St-Pierre, Québec

PLACEMENTS

5.75 à 7%
X Dominion du Canada (Great North Ry.) 5.75%
X Cité de Montréal 5.75%
X Ville de Shawinigan 6%
X Cité Trois-Rivières 6%
X Ville de Paris 6 1/2%
X Montreal Public Ser. 6 1/2%
X Montreal Street Ry. 6 1/2%
X Wharfen, Pulp & Paper 7%
"X" indique capital et intérêt payables au Canada.
Circulaire et liste complète sur demande.
LE PRET MUNICIPAL, LTEE.
83 rue St-Pierre
Tél. 4200-7050 J.-A. Fournier
Gérant

PLACEMENTS

Puissance du Canada
6 1/2 à 7 1/2%, 4 et 14 ans
Province de Québec
6% 5 ans
Cité des Trois-Rivières
6% 10 ans
Ville La Salle
6% 4 1/2 ans
Ville Amos
6% 5 ans
Comté de Témiscamingue
6% 5 ans
Saguenay
8 1/2% 10 à 15 ans
Montreal Public Service
6 1/2% 4 ans
Stadacona Hydro
8% 11 ans

PROVINCIAL SECURITIES LTD
108, Côte de la Montagne,
Tél. 6377. QUÉBEC

PLACEMENTS

6 1/2%
PREMIERE HYPOTHEQUE
LA MACHINE AGRICOLE
LE NATIONALE, LTEE.,
6%
AMOS
Echéant 1925
COUPURES: \$100, \$500.

VILLAGE AMQUI
Echéant 1926
COUPURES: \$1,000.

6 1/2%
PREMIERE HYPOTHEQUE
LA CORPORATION D'ENERGIE DE MONTMAGNY
LE CREDIT INDUSTRIEL LIMITEE
103 rue St-Pierre, QUÉBEC
A. LACHANCE, Gérant
DELPHIS ROY
Gérant des Ventes.
TELEPHONE 7550.

l'âge de 56 ans et 8 mois.

Sa perte fut sensible non seulement à sa famille dont elle était l'ange du foyer, mais à ses parents et à beaucoup d'amis et à toute la paroisse en général.

Ses vertus étaient admirables, sur semaine elle ne craignait pas point ses peines et ses fatigues pour se rendre à la messe et autres concours religieux.

Elle protégeait d'une manière particulière les pauvres, et elle ne refusait personne.

L'œuvre de la propagation de la foi perd en elle une zélatrice dévouée.

Elle faisait d'abondantes aumônes aux bonnes œuvres. Son souvenir restera à jamais gravé dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connue.

Son service eut lieu le 28.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. O. Ouellet, curé de cette paroisse, assisté de MM. les abbés J. N. Noël et Louis D. Bouteuil comme diacre et sous-diacre. L'affluence était trop nombreuse pour donner la liste ici.

Elle laisse pour la pleurer un époux inconsolable, un fils et une

sœur.

Le deuil était conduit par son époux son fils, les employés de la maison M. Philippe Jean et M. Henry Dumas.

Une occasion

Un roman Japonais traduit en français: PLUTOT LA MORT. Près de 300 pages; 15 sous seulement; par la poste, 20 sous.
Au Secrétariat des Œuvres, 103 rue Ste-Anne, Québec, Casier, 126.

Avis de demande à la Législature

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par les Exécuteurs Testamentaires et Héritiers de feu Thomas Connolly Aylein, en son vivant de la Cité de Québec, Arceat pour l'adoption d'une loi permettant à l'administration de sa succession pendant la durée de l'usufruit créé par son testament.
QUÉBEC, 16 décembre, 1920.
Pentland, Gravel et Thompson,
Procureurs des demandeurs.
18-24-514 TJ.



CONTRE LE RHUME!
Le Goudron et l'huile de Foie de Morue

Voilà ce que la Science Médicale nous a enseigné, ce que des années d'expérience nous ont prouvé. — C'est pourquoi ces deux médicaments précieux forment la base du célèbre Sirop pour le Rhume.

Employé avec succès dans toutes les affections des voies respiratoires: Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Asthme, Grippe, etc., etc.

GOUDROL permet d'éviter les rhumes, d'arrêter le progrès et d'en soulager les manifestations toujours déprimantes et dangereuses.

Tout-à-fait inoffensif, c'est le sirop pour le rhume par excellence pour les enfants comme pour les grandes personnes.

Goudrol est en vente partout et est fabriqué par La Cie Pharmaceutique de la Croix-Rouge QUÉBEC, QUE.

Nouvelle Emission

Le 10 janvier, notre Maison offrira les actions privilégiées 7% à dividende cumulatif d'une importante entreprise d'utilité publique.

Cette compagnie fournit la traction électrique, l'éclairage, le gaz et la force motrice à l'une des villes les plus grandes et les plus prospères du Canada.

Le prix d'émission, très avantageux, comporte l'attribution d'un boni substantiel en actions ordinaires.

Cette valeur, mise en portefeuille, augmentera le revenu moyen de l'épargnant et lui apportera les meilleures perspectives de gain.

Sur demande, nous fournirons par anticipation tous renseignements utiles à ce sujet.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques QUÉBEC 76, rue St-Pierre
(Maison fondée en 1901)

NOUVELLES EMISSIONS

NOUS OFFRONS

\$100,000 d'obligations de la ville de Chicoutimi

Echéances: 1921 à 1930.
Prix: pour rapporter 6%.

\$25,000 d'obligations de la municipalité du village de Bienville

Echéances: 1921-1930.
Prix: pour rapporter 6%.

\$80,000.00 d'obligations de la ville de Sorel

Echéance: janvier 1931
Prix: pour rapporter 6%.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LTEE
124, rue St-Pierre QUÉBEC 7 Place d'Armes, MONTREAL
Demandez notre liste de "Placements de janvier".

Magasin ouvert à 9 hrs a.m.
LE SAMEDI SOIR, JUSQU'A 10 HEURES

DERNIERE CHANCE

DEMAIN DE PROFITER DES REDUCTIONS
CONSIDERABLES VARIANT DE 25 A 50%,
A TOUS NOS RAYONS.

A VOUS D'EN PROFITER

OFFRES SPÉCIALES DE CHAUSSURES

SOULIERS en verni, à lacets es-dongola et cuir carpins, talons hauts et bas, toutes les pointures, mais non dans chaque ligne. Valeur régulière jusqu'à \$10.00. Spécial, \$2.99	BOTTINES en dongola noir et brun, à lacets, talons hauts et bas, et 4 1/2. Valeur jusqu'à \$12.00. Spécial, \$3.99 (Rez-de-chaussée)	BOTTINES en veau noir et brun, pour Messieurs, bouts ronds ou fuyants, trépointe Goodyear, toutes les pointures, de 5 à 10, mais non dans chaque ligne. Spécial, \$3.99
--	--	---

ECONOMISEZ UN TIERS

Sur vos paletots et complets

PALETOTS, COMPLETS, PANTALONS, pour hommes et garçons, moins

33 10/3%

UNE AUBAINE POUR MESSIEURS

CHAPEAUX mous, pour Messieurs, style nouveau, en noir, brun, gris et vert, en duvet. Valeur de \$6.00, pour \$2.99

ARTICLES POUR MESSIEURS

Chemises, Cravates, Sous-Vêtements, Gants, Chaussettes, etc., etc. MOINS 33 10/3%

REDUCTIONS À L'ÉPICERIE

Dernière journée des réductions accordées depuis un mois.

Spéciaux

DINDE, la livre, 50c.
POULET, la livre, 35 ET 40c.
POULES, (pour bouillir), la livre 30c.

LA COMPAGNIE PAQUET
LIMITÉE



Les compensations

Compensations de décembre

	1920	1919
Halifax	19,950,866	22,729,553
St-Jean N.	32,161,893	15,249,642
Québec	32,565,558	30,016,662
Sherbrooke	5,630,308	5,000,056
Montréal	590,760,450	601,218,240
Ottawa	47,220,857	53,072,362
Peterboro	4,422,908	4,031,824
Toronto	501,823,633	471,474,345
Hamilton	31,774,421	31,629,447
Brantford	7,394,518	6,737,737
Kitchener	5,193,175	5,538,790
London	15,127,876	17,703,810
Windsor	15,906,848	12,334,474
W. William	5,025,226	4,311,564
Winnipeg	403,583,417	205,235,715
Regina	4,150,418	4,311,564
Saskatoon	22,452,613	21,592,093
Moos J.	9,654,142	8,804,882
Saskatoon	10,730,512	10,831,331
Y. Albert	2,222,760	2,519,880
Lethbridge	4,465,827	3,746,312
Medicine H.	2,776,865	2,696,071
Calgary	41,116,330	40,408,549
Edmonton	26,123,654	28,036,534
N. Westm.	3,118,277	2,492,287
Vancouver	74,174,710	65,540,872
Victoria	11,565,350	12,468,388
Moncton	3,886,164	

Compensations de l'année

Halifax	254,677,402	241,300,194
St-Jean	176,671,887	153,139,927
Québec	364,589,361	290,983,481
Sherbrooke	64,046,860	49,574,861
Montréal	7,109,189,063	6,245,781,093
Ottawa	515,006,228	472,691,921
Peterboro	50,639,788	41,376,000
Toronto	5,410,214,802	4,251,644,303
Hamilton	380,733,960	306,370,960
Brantford	76,113,919	57,825,205
Kitchener	61,600,500	48,244,693
London	192,157,969	164,126,856
Windsor	175,282,076	95,700,821
W. William	43,071,033	41,224,768
Winnipeg	3,015,794,299	2,317,724,263
Brandon	41,598,339	30,922,769
Regina	231,070,268	216,989,136
Moos J.	94,584,910	86,347,589
Saskatoon	218,503,076	105,887,578
P. Albert	23,976,238	21,280,641
Lethbridge	45,989,987	38,179,533
Med. Hat	27,808,580	23,778,450
Calgary	438,073,277	35,009,588
Edmonton	294,873,361	238,066,558
N. Westm.	36,435,337	28,714,013
Vancouver	867,091,614	653,913,205
Victoria		110,391,345

La guerre d'Angleterre

Londres, 7. — Le rapport hebdomadaire de la banque d'Angleterre indique les changements suivants :

— Réserve totale, augmentation : 1,282,000.

— Circulation, diminution, 1,282,000.

— Numéraire, augmentation, 17,529.

— Autres garanties, diminution, 1,229,000.

— Dépôts publics, augmentation, 2,141,000.

— Autres dépôts, diminution, 20,567,000.

— Réserve de billets, augmentation, 1,282,000.

— Garanties de l'Etat, diminution, 1,493,000.

— La proportion de la réserve au passif est de 33 p. c. en augmentation sur la semaine précédente, alors qu'elle était de 32 p. c.

— Taux de l'escompte : 7 p. c.

La banque de France

Paris, 7. — Le bilan de la semaine à la banque de France, indique les changements suivants :

— Encaisse cr. augmentation, 378,000 francs.

— Encaisse argent, diminution, 378,000 francs.

— Encaisse argent, diminution, 378,000 francs.

— Billets en circulation, augmentation, 537,955,000.

— Dépôts du Trésor, augmentation, 26,783,000.

— Dépôts généraux, augmentation, 59,605,000.

— Effets escomptés, augmentation, 27,781,000.

— Avances, augmentation, 20,842,000.

— Avances nouvelles à l'Etat, 350,000,000.

Les faillites en 1920

Le nombre des faillites en Canada, au cours de 1920, fut de 376, comportant un passif total de \$18,825,759, alors qu'en 1919, on en enregistrât 629, avec des exigibilités au total de \$12,951,123.

A première vue il semble que ces chiffres soient désastreux, mais si au lieu de s'arrêter à 1919, on remonte plus loin dans le passé ; on s'apercevra que l'année 1920 est loin d'avoir été aussi mauvaise qu'on le croit. En 1915, les faillites se totalisèrent à 2,626, portant une dette de \$37,580,501 et en 1914, elles atteignaient à 2,896, portant un passif de \$50,741,292. Le rapport de 1920 est d'au-

tant plus favorable que durant cette année nous avons traversé une crise très sérieuse de déflation. Le montant de dix huit millions et trois quarts au passif est plus fort que celui des cinq dernières années, mais il n'est pas excessif, si l'on considère, le gonflement des prix depuis la guerre.

Le Lard

Chicago, Ill., 7.

Porc, janvier, \$24.00.

Saison—Option de janvier, \$13.10.

Option en mai : \$13.80.

Entrecotes—

Option de janvier : \$11.77.

Option de mai : \$12.47.

Les huiles

Londres, 7.

Huile de lin de Calcutta, 460 s.

Huile de Lin 38 s.

Huile de baleine, \$200 s.

Pétrole américain raffiné, 2s. 3 1/4 d.

Pétrole américain naturel, 2s. 4 1/4 d.

Résine américaine, 39 s.

Résine américaine type "G" 40s 6d.

Suif australien 56s. 6d.

Les grains

Toronto, 7.

Avoine du Manitoba, No 2 C. W., 0.53 1-8; No 3, C. W., 0.50 1/2; No 1, moulée, 0.48 1-8; No 2, moulée, 0.45 1-8; en magasin à Fort William.

Ble du nord, nouvelle récolte, No 1 \$1.97 1/2; No 4, \$1.77 7-8; en magasin à Fort William.

Mais américain, No 2, jaune, \$1.15, sur rails à Toronto, livraisons rapides.

Orge du Manitoba, en magasin à Fort William, No 3, C. W., 0.91; No 4 C. W., 80 1/2; déchets, 0.94 1/2; No 1 moulée, 0.89 1/2.

Orge de l'Ontario, 0.85 à 0.90.

Ble d'Ontario, No 1 \$1.85 à \$1.90 f. o. b., points d'expédition suivant les taux de fret; No 2, du printemps, \$1.80 à \$1.85.

Avoine de l'Ontario, No 2, blanche, 0.50 à 0.53, suivant les taux du fret.

Pois, No 2, \$1.75 à \$1.80, suivant les taux du fret.

Sarrasin, \$1.00 à \$1.05.

Seigle, No 3 \$1.50 à \$1.55.

Farine du Manitoba, à la gare de Toronto, au comptant, No 1, \$11.10, No 2, \$11.60.

Poin non pressé, No 1, à la tonne, \$27, à \$28, la tonne; en balles, sur rails à Toronto, \$28, par tonne.

Les faillites

Les faillites ont été au nombre de 26, en Canada pour la semaine finissant le 31 décembre 1920. La semaine précédente il y en a eu 37 et au cours de la semaine correspondante en 1919, elles étaient au nombre de 18.

Elles se répartissent comme suit :

Ontario 16

Québec 7

Manitoba 2

Alberta 1

Saskatchewan 2

Nouvelle-Écosse 4

Colombie Anglaise 3

Total 36

Le C. P. R.

Les recettes du C. P. R. pour la dernière semaine de décembre ont été de \$5,540,000, une augmentation de \$1,287,000 ou de 23.3 pour cent sur la semaine correspondante de 1919.

Le Grand Tronc

Les revenus bruts du Grand-Tronc pour les dix derniers jours de décembre montrent une augmentation de \$1,029,984 soit 38.77 p. c. sur la même période l'an dernier.

Les chiffres sont les suivants :

Derniers dix jours de 1920 \$3,721,954

Derniers dix jours de 1919 \$2,681,970

Augmentation \$1,039,984 ou 38.77 pour cent.

La production minière

D'après le rapport publié par le département des mines d'Ottawa, la valeur totale de la production minière au Canada durant l'année 1920 est estimée à environ \$200,000,000, comparativement à \$176,688,396 en 1919.

En 1918, la valeur de cette production avait été de \$211,301,897. Durant l'année la production de l'or a été de \$16,000,000 celle de l'argent de \$2,500,000 et celle du cuivre de \$2,500,000 livres.

Exportation de pulpe et papier

Le rapport spécial publié par l'Association canadienne de pulpe et de papier de Montréal démontre

que nos exportations de pulpe et de papier pour le mois de novembre 1920 ont atteint une valeur de \$14,355,435 soit une augmentation de \$6,338,445 sur le mois correspondant de 1919. Voici les chiffres.

	1920	1919	Gain
Papier	\$7,897,465		
	\$4,911,514	\$2,985,591	
Pulpe chimique	5,411,786		
	2,108,068	3,333,718	
Pulpe mécanique	1,016,184		
	997,407	18,776	
Total	\$14,355,435		
	\$8,016,990	\$6,338,445	

Production de pâte et de papier

Le "Canadian Pulp and Paper Association" nous communique les chiffres suivants au sujet de la valeur de la production des pâtes et papiers, du 1er avril au 1er décembre, au Canada :

Novembre 1919 1920

Papier \$4,911,514 \$7,897,465

P. chimique 2,108,068 3,333,718

P. mécanique 997,408 1,016,184

Total \$8,016,990 \$14,355,435

Huit mois 1918 1919

Papier \$28,886,120 \$31,285,676

P. chimique 21,760,738 21,082,402

P. mécanique 3,308,126 5,558,482

— \$53,954,984 \$64,626,540

La Sun Life

Le rapport préliminaire des opérations de cette compagnie au cours de l'année qui vient de se terminer a été publié, hier. C'est l'année la plus prospère depuis l'organisation de cette compagnie.

Les demandes de nouvelles assurances ont atteint le chiffre de \$121,000,000 soit une augmentation de \$21,000,000 sur l'année dernière. Sur ce chiffre total, huit millions et demi viennent du district de Montréal.

L'assemblée annuelle aura lieu au bureau chef de la compagnie à Montréal le 8 février prochain.

Obligations de Paris

	Paris, 7. — Sième tirage des obligations de la ville de Paris, émission de 1919 — 22 décembre 1920 :	Fr.
No		
632,132 receva.	200,000	
2,715,005 "	100,000	
399 "	50,000	
1,915,726 "	30,000	
665,184 "	10,000	
892,073 "	10,000	
1,723,012 "	10,000	
1,731,625 "	10,000	
514,575 "	5,000	
709,672 "	5,000	
1,404,462 "	5,000	
1,626,435 "	5,000	
1,725,893 "	5,000	
1,790,015 "	5,000	

La banque française du Mexique

Mexico, 7. — Toute anxiété a disparu chez les déposants de la Banque Française du Mexique, si l'on en juge par la diminution considérable qui s'est produite dans les rangs de ceux qui se pressaient mardi devant les portes de la Banque.

Les journaux de Mexico, qui étaient remplis de nouvelles sensationnelles au sujet de cette panique, sont les premiers aujourd'hui à rassurer les clients de la Banque. La même commotion a eu lieu à Guadalajara, Vera Cruz et Tampico.

L'impôt sur le revenu

Ottawa, 7. — L'impôt sur le revenu et les taxes spéciales du revenu de l'intérieur furent les principaux items, au tableau du revenu total, pour le mois de décembre. L'impôt sur le revenu a rapporté cette année trois fois plus que durant le même mois de 1919, les chiffres étant :

Décembre 1919 : \$3,106,527.

Décembre 1920 : \$10,503,296.

Le revenu de l'intérieur est porté pour les mêmes périodes de \$1,283,780 à \$8,509,960. En dépit de la dépression dans le monde commercial, la taxe sur les profits d'affaires est aussi une augmentation : en décembre 1919 elle était de \$5,063,232 et en 1920 de \$6,081,618.

Pour les neuf mois de l'année fiscale 1920-21, la taxe sur les bénéfices a rapporté près d'un demi-million de plus que durant la même période de l'année précédente.

Le total du revenu pour le mois dernier excède celui de 1919 par plus de 12,000,000, mais, par contre, l'augmentation des dépenses est la même proportion.

Au cours du mois, nous avons eu une augmentation de la dette de \$5,433,659, portant le grand total de nos obligations à \$2,308,218,463. Les revenus et les dépenses pour les neuf premiers mois, pour les années fiscales 1919-20 et 1920-21, se comparent par les chiffres suivants :

1919 1920

Revenu \$253,964,722 \$344,354,675

Dépenses \$237,220,826 \$265,462,928

Pour le mois de décembre seulement, les chiffres s'établissent ainsi :

1919 1920

Revenu \$35,937,227 \$48,360,393

Dépenses \$34,684,697 \$47,114,019

LETTRE DU MATIN

(PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE.)

Montréal, 7. — Le gain subit d'Atlantic Sugar, hier, a fait que ces valeurs ont gagné 4 points et que environ 1450 parts ont été vendues. A l'exception du fait que la compagnie a repris les opérations sur une petite échelle à sa raffinerie de St-Jean, il n'y a rien pour expliquer cette hausse.

Le bas prix actuel des valeurs du sucre et le manque d'information de la part du public quant aux conditions qui prévalent dans cette industrie, laissent ces valeurs susceptibles de recevoir l'influence du marché.

Les valeurs des brasseries étaient plus en vedette hier. Les commentaires vont leur train au sujet des changements que feraient le parlement de Québec, à sa prochaine session, à la loi des licences.

Le has prix actuel des valeurs du sucre et le manque d'information de la part du public quant aux conditions qui prévalent dans cette industrie, laissent ces valeurs susceptibles de recevoir l'influence du marché.

LA NOTE AMERICAINE

(PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE.)

New-York, 7. — La section industrielle du marché montre des tendances mixtes et des va-et-vient dans les prix et cette condition continuera tant que la réajustement n'aura pas été fait.

Dans certains quartiers on est affecté plus qu'il ne faut du fait que les commodités sont à un prix inférieur au prix de production, tels le cuivre et le sucre. Le résultat est que le mouvement de la liquidation a repris avec plus de vigueur au sujet de ces stocks.

La reprise partielle des opérations dans plusieurs usines d'automobiles et la déclaration de dividendes réguliers par la Kelly Springfield et la U. S. Rubber ont été un stimulant pour ceux qui s'intéressent à ces valeurs.

Dans les autres cercles le marché a été assez bon. Il existe une opinion spéculative considérable, à savoir que la liquidation dans les valeurs de l'huile et de l'acier n'a pas été suffisante pour que ces valeurs reprennent leur marché en avant.

BONS DE LA VICTOIRE

(PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE.)

Bons de la Victoire, (sans taxe) :

1922 — 5 1/2 % — 97 1/2 — 6.85 %

1927 — 5 1/2 % — 95 1/2 — 6.25 %

1937 — 5 1/2 % — 97 1/2 — 5.71 %

1942 — 5 1/2 % — 96 1/2 — 6.80 %

1947 — 5 1/2 % — 95 1/2 — 5.97 %

Emprunts de guerre :

1925 — 5 % — 94 1/2 — 6.87 %

1931 — 5 % — 91 — 6.19 %

1937 — 5 % — 95 — 5.97 %

Bons de la Victoire (avec taxe) :

1924 — 5 1/2 % — 92 1/2 — 6.73 %

1934 — 5 1/2 % — 93 — 6.25 %

BOURSE DE MONTREAL

	Ouv. Perm.
Abitibi Pulp	56 5/8
Asbestos Corp'n	79 7/8
Asbestos Corp'n	79 7/8
Atlantic Sugar	26-4 2/8
Bell Telephone	100 1/8
Brazilian T. L. et P.	33 1/2 33 1/2
Can. Car. Foundry Pfd.	69 6/8
Canada Cement	57 5/8
Canadian Cotton	73 7/8
Canadian Cotton Pfd.	71 1/2
Can. Steamship	47 1/2 47 1/2
Can. Steamship Pfd.	70 7/8
Can. Canners	35 3/8
Dom. Steel Corp'n	43 3/8
Dom. Textile	105 1/2 105 1/2
Laurentide Pulp	93 3/8
Lyall Construction	48 4/8
Montreal Power	82 8/8
Quebec Ry	22 1/2 23
Shawinigan	105 8/8
Spanish Pfd	72 1/2 90
Steel Co. of Can.	60 5/8
Waysamack	87 8/8
Emprunts de guerre :	
5 1/2 % 1922 "1917"	92 1/2 92 1/2
5 1/2 % 1932 "1918"	95 1/2 95 1/2
1924	96 1/2 96 1/2
1927	98 1/2 98 1/2

COURS DES CHANGES

	(Par L. G. Beaubien & Cie.)
Chances sur New-York :	
Londres	\$3.6275
Paris	0.695
Bruxelles	0.626
Genève	1.543
Madrid	1.329
Berlin	0.140
Vienne	0.0 1-16
Rotterdam	3.1875
Rome	0.34975

Salles de recreation

Éducateurs, Éducatrices, nevez les murs des salles où grandit notre jeunesse étudiante des belles compositions d'Edmond-J. Massicotte. Formez leur goût aux choses du terroir. Au choix :

10 — Visite de la quête de l'Enfant-Jésus ;

20 — Saint Viatique à la campagne ;

30 — Retour de la Messe de Minuit ;

40 — Révélation de Noël ;

50 — Bénédiction du Jour de l'An ;

60 — Épluchettes de blé d'In de ;

70 — Les Sucres ;

80 — Mardi-gras à la campagne ;

90 — Une veillée d'autrefois.

L'unité, 60 sous, par la poste.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Newville Beileau & Cie, Édifice Dominion, 126 rue St-Pierre, Québec, téléphone 110.

Ventes d'aujourd'hui.

American Int Corporation	41 3/4 40 3/4
Alcohol	87 3/8
Almonds	38 1/2 37 1/8
Am Car Pfd	124
Am Zinc	81
Beet Sugar	36 1/4
Boh Steel	37 3/4
Baldwin Loco	589 3/8 588 1/4
Bulle et Superior	14 1/8
Can Pacific	117 1/4 116 1/2
Crescent Steel	83 83 1/2
Corn Products	21 20 3/4
Cal Petroleum	27 3/4
Central Leather	40 3/8 39 7/8
Erle	14 1/8
Goodrich Rubber	41 3/4 41 5/8
Gen Motors	15 1/4 15 1/8
Inspira Pfd	35 1/4 35 1/2
Kennecott	21 20 3/4
Lehigh Valley	54 1/4
Lehigh Valley	54 1/4 54 1/2
Marine Pfd	15 1/4
Mine Pfd	53 1/2 53 1/8
Missouri Pacific	20 1/2
Nikea	15 3/4 15 1/8
Norfolk and Western	100 100
Northern Pacific	83 3/8
New Haven	19 5/8 19 3/8
New York Central	72 1/2 72 1/4
Pan American	74 75
Pennsylvania Ry	41 1/4 41 1/4
Pressed Steel Car	83 3/4 84
Pierce Arrow	25 24 1/2
Reading	83 3/8 82 1/2
Rennelle Steel	65 64 1/2
Rubber	68 61 1/2
Royal Dutch	96 3/8 95 1/4
Shell Stores	35 3/8 34 3/4
Sunbeam	79 7/8 79 7/8
Sugar Ref	92 93
Studebaker	50 1/4 48 1/4
Southern Ry	35 3/8 35
Sunbeam Ref	78 7/8 78 1/4
Su-Pac	29 1/2 29 1/2
Su-Pac Pfd	90 3/4 90 1/4
Strouberg Carburetor	32 1/2 32 1/4



OTTAWA GAGNE

ENCORE

Hamilton, 7. — Le club de hockey Ottawa, a enregistré sa cinquième victoire consécutive, hier soir, en battant les Hamiltons, dans une joute des plus intéressantes. Le score fut de 6 à 1 en faveur des Sénateurs qui ont eu l'avantage durant la plupart du temps, si l'on excepte le début de la joute, alors que l'équipe locale se porta à l'offensive. L'Hamilton a fait du bon travail mais la défense des visiteurs était très solide.

Hamilton: Buts: Ottawa: Lockhart: Défenses: Benedict: Matte: Géraud: Carpenter: Bouvier: Maione: Contrea: Carey: Altes droites: Neighbor: Altes gauches: Darragh: Couture: Denny: Substituts: Hamilton: Progers, Lowrey, McCarthy, McDonald et Coughlin: pour Ottawa: Bruce.

Sommaire: 1ère période: 1. — Ottawa, Neighbor 1.33 2. — Hamilton 5.02 3. — Ottawa, Neighbor 2.05 2ème période: Pas de points. 3ème période: 4. — Ottawa, Darragh 2.09 5. — Ottawa, Denny 1.30 6. — Ottawa, Denny 12.09

DEUX JOUTES

MERCREDI

Un millier de personnes assistaient mercredi soir, à l'Arena, aux deux intéressantes parties de hockey, entre les équipes de la Ligue de la Cité de Montréal, pour la première joute d'exhibition, à Québec cet hiver.

été défaits, par les Royal Rifles, par un score de 6 à 1. Les Sarabellid triomphèrent du C. N. R., dans la seconde, par un score semblable.

Les deux joutes se firent d'après les règlements nouveaux dont il fut question, lors de la dernière réunion de la Ligue de la Cité. Les Voltigeurs attribuent leur défaite à ces règlements et se plaignent que l'arbitre s'est montré partisan. MM. Demers et Lépine déclarent qu'ils ne joueront plus avec ces règlements qui, ont-ils dit, ne peuvent donner du bon hockey.

Royal Rifles: Buts: Voltigeurs: Lacombe: Turgeon: Défenses: Armstrong: Roy: Savard: Morin: Centres: McCrimmon: Duchaine: Droites: Laurey: Pedenault: Gauches: Laroche: Belletuile: Sommaire: 1. Voltigeurs, Belletuile 4.09 2. Royal Rifles, McCrimmon 1.00 3. Royal Rifles, Laroche 6.09 4. Royal Rifles, Laurey 17.30 5. Royal Rifles, Armstrong 9.30 6. Royal Rifles, Armstrong 0.30 7. Royal Rifles, Laurey 0.30

LE NATIONAL CONTRE ROYAL RIFLES

Le National recevra demain soir la visite du National, de la Ligue de la Cité, de Montréal, pour la première joute d'exhibition, à Québec cet hiver.

Cette partie promet d'être très intéressante. On connaît la réputation d'être le meilleur club de sa ligue. Il est fortement orga-

nisé depuis qu'il est combiné avec le Loyola, et à en juger par ses succès à Montréal on peut dire que l'on verra du beau jeu demain soir. Les deux ligues de Montréal et de Québec se proposent de renouveler ces visites pour peu qu'elles puissent compter sur l'encouragement du public et l'on peut être certain que notre ville se fera un plaisir de recevoir ces visiteurs. Le National, le seul club essentiellement canadien-français de la Métropole, a défaut, lundi dernier, après une joute des plus intéressantes, le fameux Victoria, qui remporta le championnat l'an dernier. Le score fut de 2 à 1.

L'alignement du National sera tout probablement comme suit: Gervais, Buts. Valois et Laurendeau, défenses. Lamarre, centre. Pelletier et Lamarre, ailes. Roy et Dufresne feront probablement le voyage comme substituts. M. Maurice Forget, le secrétaire du club, accompagnera probablement les joueurs.

Le Royal Rifles se prépare pour la réception et l'on assure que le gérant travaille actuellement, pour assurer les services de deux ou trois bons joueurs, afin d'être sûr de ne pas se faire battre chez lui.

DEMPSEY

Portland, Oreg., 7. — Frank Kendall, de la Commission de Boze de l'Etat de Milwaukee, a annoncé, hier, qu'un adversaire sera choisi pour rencontrer Jack Dempsey, champion poids lourd du monde, le 26 janvier, à Milwaukee, près d'ici. La bataille est limitée à dix rondes et Jack Kearns, gérant du champion, a permis de l'annoncer.

UNE COURSE VERS LE NORD

Dawson, 7. — Cinq hommes de la Police Montée partirent de Dawson mardi avec des attelages de chiens pour une course de mille milles se rendant sur un parcours de 500 milles jusqu'à la rivière MacKenzie et revenant sur leurs pas. Ils seront de retour au commencement de mars.

Matte & Matte

COMPTABLES

Capitulation (Andrius) — Inventaire — Préparation de bilan — Fidélité — Administration de biens de succession — Perception de droits de succession — Liquidation de faillite.

IMMEUBLE CREDIT FONCIER 12 COTE LA MONTAGNE QUEBEC

BAGOTVILLE

MUTATIONS DE PROPRIETES

Bagotville, Chicoutimi, 5. — M. George Tremblay, industriel, vient de vendre à M. Joseph Tremblay, forgeron, au prix de \$8500.00 la maison qu'il avait acquise de son frère M. Alphonse Tremblay, et située au coin des rues Bagot et Albert.

Le même M. Joseph Tremblay a aussi vendu à M. Joseph Chs. Lévesque sa résidence de la rue Victoria.

M. Thomas, Louis Potvin vient d'acheter de M. Jos Chs. Lévesque la même propriété.

M. Eddie Desbiens vient aussi d'acheter la maison avec ménage de M. Elzéar Lavoie, de Markstay, Nipissing, Ont.

MARGUILLIER

M. Léonide Tremblay, cultivateur, vient d'être élu marguillier en remplacement de M. Finigan Gagné, cultivateur, sortant de charge.

DECES

Est décédée dans les derniers jours de décembre l'épouse de M. Armand Tremblay, charpentier, née Hermeline J. Lavoie. Nos condoléances à la famille.

MARIAGE

On annonce comme devant avoir lieu dans quelques jours le mariage de M. Arthur Lafort, fils de feu Pierre Lafort, avec Mlle Marie-Blanche Larouche, fille de M. Adelard Larouche.

VA ET VIENT

M. Charles Morin est allé passer les fêtes à Québec.

M. Elzéar Lavoie est parti pour Markstay au commencement de la semaine.

Bon nombre de voyageurs ont passé cette semaine par nos hôtels y compris l'Hôtel Potvin et Bouchard autrefois l'Hôtel McLean, qui, depuis sa restauration, paraît reconquérir son ancienne popularité.

Mme Raoul Simard, de St-Félicien, est actuellement l'hôte de sa sœur Mme Joseph-Eugène Mayrand.

MM. Azarias Tremblay, Antoine Poullet, Edelbert Lévesque, Paul Tremblay et Léon Tremblay etc., du séminaire de Chicoutimi sont en promenade dans leurs familles respectives.

Nos institutrices sont aussi allées passer le temps des fêtes dans leurs familles.

M. Romuald Chayer, pianiste distingué, de Montréal est actuellement l'hôte de son père M. Pitre Chayer, maire de Bagotville.

Notre vicaire, M. Jean, est allé à Chicoutimi la semaine dernière.

M. François Villeneuve, junior, de Ste-Rose de Lima était de passage ici ces jours derniers.

LA BAIE

MARGUILLIER

La Baie, Yamaska, 5. — M. Ernest Lemire a été élu marguillier en remplacement de M. Onésime Belcourt sortant de charge.

EN PROMENADE

M. Adolphe Fortier, de New Bedford, Mass., était en visite au couvent de La Baie, il a eu le plaisir d'assister au Whist des Révérendes Soeurs de l'Assomption, dont il a été l'heureux gagnant du 1er prix d'honneur pour Monsieur. Il y a vu aussi les proclamations des candidates: Mlle Marguerite Beaupré dit Lemire fille de M. Ernest Lemire, cultivateur, elle a été proclamée vainqueur avec la jolie somme collectée de quinze cent dix piastres et 55 centimes.

L'autre candidate est Mlle Jeannette Lefebvre.

NAISSANCE

Le 1er janvier Mme Wilfrid Lemire a donné naissance à un fils baptisé Joseph, Ernest, Moïse. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Lemire.

3IEME ET DERNIERE PHASE
De la Vente de Chaussures

Provenant du feu du

9 DECEMBRE DERNIER

CHEZ

LS. DESCHENES

CLOTURE

Samedi, 8 janvier



Au No 269, rue St-Joseph, St-Roch

Tout ce qui reste de ces chaussures et claques sera vendu à \$1.00, \$2.00, \$3.00 et \$4.00 la paire.

Les CLAQUES seront vendues à 50, 75 cts., et \$1.00 la pr.

SPECIAL : — 1200 paires de souliers et bottines ; pointures 2 à 3½. Valant \$5.00 à \$10.00 la paire. Seront offertes à choisir à \$2.00 la paire.

Clôture de cette vente positivement samedi, le 8.

Rappelez-vous de l'adresse:

LS. DESCHENES

269 rue St-Joseph

Coin Dorchester et St-Joseph

LA DERNIERE LIMITE . . . !
IL FAUT PARTIRVENTES A PERTES
DANS TOUS LES RAYONS

La plupart de ces marchandises sont exposées bien en vue sur des tables.

25 COSTUMES pour dames. Valeurs de \$22.50 à \$30.00, pour **\$12.48**

50 COSTUMES pour dames. Valeurs de \$37.50 à \$50.00, pour **\$18.48**

75 COSTUMES de dames, moins 50% de réduction.

\$10,000 de belle lingerie en coton, percale, batiste et en soie.

LINGERIE, marque "Eclipse", ainsi que lingerie française, moins 50% de réduction.

\$15,000 d'étoffes à robes, à costumes et à manteaux, 50% moins une réduction de

\$5,000 de GANTS en chevreau (kid), Suède et chamois, moins **33 1/3 %**

\$5,000 de RUBANS de toutes nuances. Moins une réduction de **25%**

50 douzaines de SOUS-VETEMENTS échantillons, pour dames, au prix du manufacturier. Ce qui représente plus qu'une réduction de **50%**

Le Public sait

que nous avons forcément un dernier mot à dire pour bien finir cette vente, et que

Rien, si possible

ne devrait rester de ce que fut le fonds de commerce F. SIMARD & Cie.

L'espace plutôt restreint dont nous pouvons disposer à notre poste actuel nous oblige avant de partir, A FAIRE

UNE VENTE RAPIDE

où les profits devront faire place à des pertes réelles.

Cette décision est bien prise, et rien n'arrêtera ce torrent de marchandises qui devront être sacrifiées à VILS PRIX, à partir de SAMEDI, LE 8 JANVIER 1921.

PROFITEZ-EN: — Ces jours seront courts et peu nombreux.

Jules Gauvin

Liquidateur du fonds de commerce

F. SIMARD & CIE

142 rue St-Joseph

C'EST LA LIMITE EXTREME DES BAS PRIX.

VENTES A PERTES

SUR TOUTES LES TABLES

Un lot d'indiennes et duck, valeurs de 38 à 45 cts., pour **24c.**

Un lot de chambray et galetea, valeurs de 48 à 75c. pour **38c.**

Un lot de voile, piqué uni et fantaisie. Val 75c à \$1.50 pour **68c.**

Un lot de voile et popeline unis et de fantaisie, valeurs de \$1.50 à \$2.00, pour **98c.**

Un lot de toile à rouleau, réduite à **19, 34 ET 48c.**

100 HABILLEMENTS pour hommes. Valeurs de \$30.00 à \$35.00 pour **\$19.50**

50 douzaines de BAS écossais. Valeur de \$2.50 pour **98c.**

Un lot de CHANDAILS pour fillettes. Valeurs de \$2.50 pour **98c.**

CAMISOLES et CALEÇONS pour hommes, depuis \$2.00 à \$3.00, pour **98c.**

ECHARPES en laine. Valeur de \$2.50, pour **\$1.00**

Valeur de \$2.00, pour **89c.**

COMBINAISONS, pantalons en tricot pour enfants. Valeurs jusqu'à \$3.00, pour **98c.**

Un lot de GUETRES toutes les nuances, 13 bou- tons, pour dames. Valeur de \$3.50, pour **\$1.98**

25 douzaines de VESTES en laine, pour garçons. Valeurs de \$4.50 à \$5.50, pour **\$2.48**

L'espace nous manque pour énumérer toutes les pertes à faire.

CALENDRIER

Samedi 8 Janvier.
S. LAUREN.
On trouve toujours de la douceur dans la conversion du travail, des rigueurs, des dégoûts et des tentations à combattre dans ses progrès; la paix et le repos à la fin.
S. Isidore.
Toutes ses vertus méritent des couronnes; mais il n'y a que la persévérance qui soit couronnée.
S. Bonaventure.

Bulletin météorologique PLUS DOUX.

BELLARMIN

Le 19 décembre, nous rapporte le courrier de France, dans la salle du Consistoire, à 11 heures, Benoît XV a fait lire solennellement le décret constatant l'héroïcité des vertus pratiquées par le vénérable Bellarmin et qui, déjà décerné par Benoît XIV, avait été décidé par ce Pontife, à raison d'oppositions difficiles à briser.
Le T. R. P. Ledochowski, Général de la Compagnie de Jésus, remercia le Pape d'avoir repris la cause du grand cardinal qui était un saint religieux. Benoît XV répondit par un discours où il montra notamment en Bellarmin un modèle et un patron du propagandiste catholique.
Il n'est pas douteux que les Jésuites du monde entier se réjouiront de cette nouvelle.

GRAVEMENT MALADE

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général des Unions Ouvrières Catholiques, est retenu à sa chambre par une grave indisposition.

C'EST UNE ERREUR

C'est une erreur de penser que l'Almanach de l'Action Sociale Catholique n'a d'intérêt qu'aux alentours de Noël et du Jour de l'An. Si vous avez négligé de l'acheter, faites-le; il en est encore temps.
L'unité, 50 sous; la poste 55 sous, la douz. \$5.40; le cent, \$40.00.

NOMINATIONS PROVINCIALES

A la dernière réunion du cabinet provincial les nominations suivantes ont été faites: M. Cha Gauthier et M. G. Roméo Sarasin ont été nommés conjointement percepteurs du Revenu pour le district des Trois-Rivières.
M. Nap. Pecteau, de Sherbrooke, a été nommé membre de la Commission de l'Ecole Technique de Sherbrooke, en remplacement de M. Thomas Chabot, démissionnaire.

LES BILLS PRIVES

"Le nombre des bills privés, nous dit-on ce matin, le secrétaire du comité des bills privés, sera à peu près le même que celui de l'an dernier. Lors de la session de 1920, les bills privés étaient au nombre de 150 et cette année on a reçu déjà 81 bills.
On prévoit que le nombre total sera d'environ 130 à 140. Le bill de Montréal est très volumineux.

SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL A L'ARCHEVECHE

Tous les membres, actifs et honoraires, des conférences de la Société de Saint Vincent de Paul, de Québec et des environs, sont priés de se réunir à la Basilique, — sacristie du sud, coté de la rue Beaudry, à trois heures et cinquante minutes, p. m. De là, ils se rendront, à quatre heures précises, avec le président du Conseil Supérieur, à l'Archevêché, afin de présenter leurs hommages à Son Eminence le Cardinal, à l'occasion du nouvel an.

FEU MADAME G. LAPOINTE

Ce matin, décédait à l'Hôpital-Général Mme Gympie Fortier, épouse de feu Gabriel Lapointe, à l'âge de 52 ans.
Elle était la mère de M. l'abbé J. Lapointe, de Hearst, Ontario, de la Rivière Ste-Antoine, de la Congrégation Notre-Dame, et MM. Albert, maître-électricien, Wilfrid, à l'emploi de la maison Jolin & Paquet, enr., et Lionel, voyageur de la Cie B. & N. Cochet.
L'Action Catholique offre à la famille de M. l'abbé Lapointe ses plus sincères sympathies.

FEU Mme A. LYCH

Après trois mois de maladie, Madame Arthur Lych, est décédée à l'âge de 85 ans hier matin.
Madame Lych laisse un fils M. J. A. Lych, gérant de la publicité à la Cie. Paquet et plusieurs petits enfants.
A la famille en deuil l'Action Catholique présente ses sincères condoléances.

NOTRE LOI DES ACCIDENTS DE TRAVAIL EST LOUANGEE EN BELGIQUE ET AILLEURS

Les ouvriers nationaux et catholiques sont en faveur de cette loi, mais proposent certains amendements — Pas de commission

DES REMEDES

A onze heures ce matin l'hon. Antonin Gailpeault, ministre des Travaux Publics et du Travail, a reçu une délégation de l'exécutif de la Convention des Unions Nationales catholiques. Les délégués étaient MM. G. Hébert, président, J.-E.-A. Pin, secrétaire, S. Lapointe, C. R., avocat, M. l'abbé E. Delisle, assistant aumônier.

Les délégués ont soumis un rapport de la Convention des Trois-Rivières et celle de Chicoutimi, dans lequel ils proposent plusieurs amendements à la loi des accidents de travail.
Les ouvriers nationaux se sont déclarés fortement opposés à la création d'une commission chargée de régler la question des indemnités.

M. l'abbé Delisle dit au Ministre du Travail: "Notre loi provinciale, dans son ensemble, a été louangée en Belgique, et nous la croyons supérieure à celle des autres provinces".

M. A. Gailpeault, au cours de la discussion, a semblé se prononcer contre la nomination d'une commission et les délégués ont affirmé leur confiance dans les tribunaux. M. Lapointe a fait remarquer que les ouvriers nationaux attireraient l'attention du Ministre sur certains maux et lui recommandaient de trouver les remèdes nécessaires, ou d'accepter ceux qu'ils proposent.

Le Ministre du Travail, M. Gailpeault, selon son habitude, s'est montré très courtois envers les délégués et a longuement discuté avec eux les amendements suggérés. Les délégués se sont retirés emportant l'assurance que le Ministre du Travail va étudier soigneusement les suggestions soulevées.
Voici le texte du mémoire produit par les délégués des Unions nationales et catholiques:

A l'Honorable A. Gailpeault, Ministre du Travail, Québec.

Honorable Monsieur,

L'exécutif de la Convention des unions nationales et catholiques de la Province de Québec réuni en séance plénière le 18 du courant, a décidé de vous faire le rapport suivant, en réponse à la demande que vous lui faisiez lors de son entrevue avec vous, au Parlement.

LE CHOMAGE A QUEBEC

LES ECHEVINS ET LE MAIRE ETUDIERONT CE PROBLEME LA SEMAINE PROCHAINE

Les affaires municipales reprendront leur activité la semaine prochaine, après près d'un mois de repos de nos échevins.
Au cours des séances des divers comités, on étudiera la question du chômage dans notre ville et nos édiles s'efforceront de trouver les moyens de procurer du travail aux ouvriers qui veulent travailler mais n'ont pas de position actuellement.
L'ouverture des restaurants en plein hiver, on élève la question de l'insécurité des assurances pour deux questions qui donneront lieu de longs débats.

Le maire Samson est attendu avec impatience et nos édiles sont curieux d'apprendre le résultat de ses démarches à Ottawa.

M. Samson a profité de sa visite dans la Capitale pour rencontrer les autorités fédérales et leur dire la situation dans laquelle se trouve notre ville.

LES MARCHANDS D'AUTOS

ILS AURONT UNE ENTREVUE CETTE APRES-MIDI AVEC M. MEIGHEN AU SUJET DU REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE LUXE

LE CHOMAGE A MONTREAL

Service spécial de l'Action Catholique. Montréal, 7. — M. Gustave Franco, vice-président du Conseil des Méti-ers et du Travail, à la réunion de cette organisation, a déclaré, hier soir, qu'il y avait, seulement parmi les unionistes, 7,500 sans travail, à Montréal.

Dans le cas d'incapacité permanente:
(b) A la victime elle-même, une rente viagère: Dans le cas de décès de la victime:
(c) A sa veuve sans enfant, une rente annuelle servie pendant dix ans;
(d) A sa veuve qui a des enfants, une rente annuelle servie pendant 10 à 15 ans suivant l'âge des enfants et ce qui serait ordonné par la Cour ou le Juge.

40. GARANTIE D'INDEMNITE
Toute personne ou compagnie tombant sous le coup des dispositions de la LOI DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DE LA PROVINCE DE QUEBEC devra, avant d'employer des ouvriers obtenir du Ministère des garanties jugées suffisantes pour la protection de ses ouvriers en cas d'accidents.

50. PROCEDURE (S.R.P.Q. 7347)
Il est suggéré que cet article soit amendé de façon à obliger le Juge sur la requête y mentionnée, à faire venir les parties devant lui pour tenter une entente entre elles et ce afin d'éviter autant que possible des contestations longues et dispendieuses, comme cela est déjà arrivé lorsque les parties ne demandaient qu'à s'entendre et ne pouvaient le faire étant dans l'impossibilité de se rencontrer.

60. CLASSIFICATION DES ACCIDENTS
Les ouvriers nationaux catholiques se demandent si une classification des accidents bien entendue n'aurait pas pour effet de diminuer considérablement les causes de procès entre patrons et ouvriers.

Après une étude sérieuse ils en sont venus à la conclusion qu'il était impossible de classer et tarifier les accidents dont un ouvrier peut être victime de façon à rendre justice dans tous les cas. Ils croient cependant qu'il serait possible de faire un tableau des accidents majeurs dont un ouvrier peut être victime et de déterminer l'indemnité maximum attribuable à chaque cas. Ce tableau servirait de base fondamentale dans l'évaluation de tous les autres accidents qui n'y seraient pas mentionnés.

Les ouvriers nationaux catholiques ne sont pas en faveur du moins pour l'instant, d'une commission qui administrerait et déterminerait d'office la gravité des accidents et fixerait sans appel le montant de l'indemnité.

La déclaration encore qu'ils aiment mieux le régime actuel.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

IMPORTANTE REUNION TENUE SAMEDI APRES-MIDI — LE C. P. R. ET LA CAISSE-SECHE

Sous la présidence de M. J. T. Ross, les membres de la Chambre de Commerce ont eu une réunion mercredi après-midi. Au cours de cette séance, M. A. R. Décarie, surintendant des Travaux Publics du gouvernement, dans une lettre les détails suivants concernant la cale sèche de Lunenburg.
La cale-sèche Champlain est en pleine opération depuis l'année 1917, où elle a reçu six navires, qu'en 1918 elle a reçu 24 navires, en 1919, 28 et en 1920, 26.

M. J.-B. Carvell, président de la Commission des Chemins de fer, a annoncé à la Chambre de Commerce que l'enquête au sujet des taux du fret ne commencera pas avant quelques semaines, mais que si la Chambre de Commerce veut la rencontrer au point de vue de l'intérêt de Québec en particulier, elle pourrait se rendre à Ottawa dans la troisième semaine de janvier.

Une lettre de M. G. Morissette au sujet de l'Exposition a été lue ainsi qu'une lettre de M. Walsh, directeur du C. P. O. S. et plusieurs autres questions intéressantes ont été soulevées.

A L'ECOLE DE REFORME

Ottawa, 7. — Laura Côté, jeune fille de 16 ans, qui s'est enfuie de la prison de Hull et capturée après une lutte violente avec un constable, a été condamnée à passer deux ans à l'école de réforme de Montréal. Ida Jones qui avait été forcée de s'évader par Laura Côté, passera un autre mois en prison.

DECES D'UN ANCIEN QUEBECOIS

Hier matin, à Montréal, est décédé, à l'âge de 89 ans, M. F. M. Gallagher, ancien résident de Québec. M. Gallagher, irlandais d'origine, est né en 1832 et immigré au Canada en 1852.

Le Premier Ministre, M. L. A. Taschereau et le chef de l'Opposition M. Arthur Sauvé présenteront les hommages des membres aux distingués visiteurs.

Le parti vice royal arrivera à Québec le 12 janvier au matin.

Un journal financier de Montréal, l'Information, disait l'autre jour: "Malgré la dégringolade des valeurs de bourse, les obligations des bonnes industries ont tenu ferme. Evidemment la liquidation des actions d'entreprises industrielles a été forcée par les circonstances, et cela en dépit de leur valeur réelle — tandis que les obligations n'ont pas subi de fluctuations accentuées."

Les maisons de courtage de valeurs de placement ont tout lieu de se réjouir de l'état du marché des valeurs de bourse, car il est probable que ceux qui n'ont pas spéculé dans un marché aussi incertain, voudront placer leurs fonds dans des valeurs de tout repos, telles que des obligations provinciales, municipales, scolaires, ou même les bons valeurs industrielles."

Cette vue est celle que prend à l'heure actuelle toute la presse financière. Le Financial Times, par exemple, consacre presque tout son numéro de cette semaine à démontrer qu'aux prix actuels les obligations, surtout à long terme, constituent un placement qui ne se présente pas deux fois dans le cours d'une vie humaine. Dans son Bulletin des Placements, l'agence financière Babson, des Etats-Unis, donne constamment le même avis à ses lecteurs. Inutile de dire que l'obligation à long terme est remboursable aux Etats-Unis, l'avantage est double.

Cette vue est celle que prend à l'heure actuelle toute la presse financière. Le Financial Times, par exemple, consacre presque tout son numéro de cette semaine à démontrer qu'aux prix actuels les obligations, surtout à long terme, constituent un placement qui ne se présente pas deux fois dans le cours d'une vie humaine. Dans son Bulletin des Placements, l'agence financière Babson, des Etats-Unis, donne constamment le même avis à ses lecteurs. Inutile de dire que l'obligation à long terme est remboursable aux Etats-Unis, l'avantage est double.

MYSTERIEUSE DISPARITION

THOMAS TREMBLAY, AGE DE 22 ANS EST DISPARU DEPUIS HUIT JOURS. — A LA PETITE RIVIERE?

Baie St-Paul, 7. — Tout un émoi a été causé dans notre paroisse par la disparition de notre paroissien d'un jeune Tremblay, fils d'Alfred Tremblay, du rang St-Croix.
C'est dans la nuit du Jour de l'An, que Tremblay est parti de chez lui et depuis ce temps, malgré les nombreuses recherches des paroissiens, on n'a pas revu le jeune homme.

Hier matin M. le curé Girard a annoncé en chaire cette disparition et a demandé aux paroissiens d'aider aux recherches. On croit, d'après certains renseignements que le jeune Tremblay est parti durant la nuit du 1er janvier, pour se rendre à pied au village de Petite Rivière située à neuf milles.

Toronto, 7. — Un verdict de "true bill" a été prononcé hier après-midi contre John Doughty par le Grand Jury siégeant aux Assises du Comité. En vertu de cet arrêt, Doughty devra subir son procès pour le vol de \$105,000 d'objets de la victoire, valeurs qu'il est accusé d'avoir dérobées au millionnaire disparu Ambrose J. Small. Quant à l'autre délit d'avoir contribué à la disparition du millionnaire, le Grand Jury ne s'est pas encore prononcé à son endroit.

LES OUVRIERS EN CONFECTION

Union nationale et catholique des ouvriers en confection tiendra une grande assemblée de propagande le mercredi soir, 12 janvier prochain, à la Bourse du Travail.

CHEZ LES BARBIERS

Il y aura ce soir une importante réunion du comité exécutif de l'Union nationale et catholique des compagnons barbiers.

RECEPTION AU GOUVERNEUR

Joué après-midi, dans la salle de l'Assemblée législative, leurs Excellences le Duc et la Duchesse de Devonshire seront reçus par les membres de la Législature.

Le Premier Ministre, M. L. A. Taschereau et le chef de l'Opposition M. Arthur Sauvé présenteront les hommages des membres aux distingués visiteurs.

Le parti vice royal arrivera à Québec le 12 janvier au matin.

POURQUOI C'EST LE TEMPS D'ACHETER

(Service de la Rente, fait par Versailles-Viduaire Boudais, limitée.)

Un journal financier de Montréal, l'Information, disait l'autre jour: "Malgré la dégringolade des valeurs de bourse, les obligations des bonnes industries ont tenu ferme. Evidemment la liquidation des actions d'entreprises industrielles a été forcée par les circonstances, et cela en dépit de leur valeur réelle — tandis que les obligations n'ont pas subi de fluctuations accentuées."

Les maisons de courtage de valeurs de placement ont tout lieu de se réjouir de l'état du marché des valeurs de bourse, car il est probable que ceux qui n'ont pas spéculé dans un marché aussi incertain, voudront placer leurs fonds dans des valeurs de tout repos, telles que des obligations provinciales, municipales, scolaires, ou même les bons valeurs industrielles."

CONSTANTIN EST APPLAUDI

Service spécial de l'Action Catholique. Athènes, 7. — Le roi Constantin a été bruyamment applaudi mercredi lorsqu'il a prononcé le discours du trône à l'ouverture des Chambres grecques. La cérémonie avait revêtu un cachet spécial en raison du deuil de la famille royale.

C'est dans la nuit du Jour de l'An, que Tremblay est parti de chez lui et depuis ce temps, malgré les nombreuses recherches des paroissiens, on n'a pas revu le jeune homme.

Hier matin M. le curé Girard a annoncé en chaire cette disparition et a demandé aux paroissiens d'aider aux recherches. On croit, d'après certains renseignements que le jeune Tremblay est parti durant la nuit du 1er janvier, pour se rendre à pied au village de Petite Rivière située à neuf milles.

Toronto, 7. — Un verdict de "true bill" a été prononcé hier après-midi contre John Doughty par le Grand Jury siégeant aux Assises du Comité. En vertu de cet arrêt, Doughty devra subir son procès pour le vol de \$105,000 d'objets de la victoire, valeurs qu'il est accusé d'avoir dérobées au millionnaire disparu Ambrose J. Small. Quant à l'autre délit d'avoir contribué à la disparition du millionnaire, le Grand Jury ne s'est pas encore prononcé à son endroit.

LES OUVRIERS EN CONFECTION

Union nationale et catholique des ouvriers en confection tiendra une grande assemblée de propagande le mercredi soir, 12 janvier prochain, à la Bourse du Travail.

CHEZ LES BARBIERS

Il y aura ce soir une importante réunion du comité exécutif de l'Union nationale et catholique des compagnons barbiers.

LITTLE GEORGE AUX ASSISES CRIMINELLES

Le magistrat Bergeron, de Chicoutimi, a rendu jugement, mercredi dernier, dans l'enquête préliminaire de Little George, accusé d'avoir participé avec Morari et Dabeka au crime de Kenogami, alors que le polonais Kostin fut volé et assassiné, le 28 juillet 1918.

Little George, comme Big Mike, accusé du même crime, a été envoyé aux assises criminelles.

A la suite de ce jugement, M. L. Cannon, C. R., substitut du Procureur Général demanda que deux témoins polonais, Stephanus et Koltanous, fussent obligés de fournir un cautionnement de \$2,000 pour assurer leur comparution en Cour Criminelle au procès de Little George.

FEU M. J. C. GUILLOTT

LES OBSEQUES ONT EU LIEU MERCEDI MATIN EN LA CHAPELLE DES RR. SS. DOMINICAINES, CHEMIN SAINT-LOUIS.

Mercredi matin, en la chapelle des RR. SS. Dominicaines, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph-Thomas Guilmont.

M. le chanoine Gagné a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. V. Père Bellevue, supérieur du couvent Saint-Dominique de Québec, assisté des R. V. Pères Arsène Roy, O. P. et Alb. Benoit, O. P.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Service spécial de l'Action Catholique. Ottawa, 7. — On s'attend, que lors de son retour d'Europe, sir George Foster, ministre du commerce sera en mesure d'annoncer le résultat définitif des négociations, maintenant en cours, au sujet d'un nouveau traité commercial entre la France et le Canada. Sir George s'est occupé personnellement de cette question durant son séjour à Paris.

Le dernier traité existant entre les deux pays a été abrogé le 19 juin dernier. La France avait d'abord aboli le traité au commencement de 1919, mais à la demande du gouvernement canadien, on l'a fait tenir temporairement en opération, mais susceptible d'être abrogé par un avis de trois mois, donné par l'un des gouvernements. Cependant comme il y avait toujours l'assurance de renouveau de l'entente, l'on s'aperçut que trois mois ne suffisaient pas pour passer les contrats et les exécuter, de sorte que le traité devenant inutile, il fut abrogé à la demande du Canada, à la date du 19 juin.

Puis tard, cependant, les négociations furent reprises entre Paris et Ottawa et une proposition à l'effet qu'en retour d'une diminution des taxes d'importation sur les articles exportés par notre pays, la France bénéficierait de notre tarif intermédiaire.

Sir George qui nous apportera des nouvelles intéressantes, s'est embarqué le 31 décembre dernier à bord de l'Empress of Britain.

LES OUVRIERS EN CONFECTION

Union nationale et catholique des ouvriers en confection tiendra une grande assemblée de propagande le mercredi soir, 12 janvier prochain, à la Bourse du Travail.

CHEZ LES BARBIERS

Il y aura ce soir une importante réunion du comité exécutif de l'Union nationale et catholique des compagnons barbiers.

LES FAUX PERMIS AUX ETATS-UNIS

New-York, 7. — Des millions de gallons de whiskey ont été obtenus illégalement des distilleries pour des maisons de New-York avec des faux permis. C'est ce que viennent de découvrir les agents du Bureau du Revenu dont le chef est M. McQuillan. Environ 1000 de ces faux permis ont été découverts. On évalue à \$100,000,000 la boisson illégalement obtenue.

MORT DE M. FRANK HUGHES

IL ETAIT TRADUCTEUR AUX COMMUNES DEPUIS 28 ANS.

Service spécial de l'Action Catholique. Ottawa, 7. — M. Frank Hughes, depuis 28 ans traducteur aux débats de la Chambre des communes est mort à l'âge de 72 ans. Il était né aux Trois-Rivières, avait fait ses études au collège de Nicolet et au collège Ste-Marie, de Montréal. M. Hughes était l'un des meilleurs traducteurs en Canada. Il parlait aussi sept langues et était également musicien.

LE PRIX DU TABAC

LES VARIENT BEAUCOUP — INQUIETUDES DES PRODUCTEURS AUX ETATS-UNIS

Lexington, 7. — Les producteurs de tabac tiendront une grande assemblée ici aujourd'hui pour protester contre la baisse soudaine des prix.

Il y a eu toutefois une amélioration car sur certains marchés il y a eu des augmentations de \$1.00 à \$3.00 par 100 livres. A Eminence il y a eu une hausse de \$35.00 à \$69.00 pour 100 livres.

LES ARBRES MALADES

On sait que le ministère des Terres et Forêts, à Québec, vient d'imposer une amende de \$3 par chaque arbre coupé en contravention des lois de coupe. Les autorités de l'industrie forestière, y compris des journaux comme le Pulp and Paper Magazine, et des particuliers, comme le grand industriel des provinces maritimes, M. Barnum, semblent être unanimes à réclamer que les gouvernements provinciaux permettent la coupe de tout arbre mortellement atteint par les champignons et les vers. Vouloir, disent-ils, prohiber la coupe d'un arbre simplement parce qu'il est au-dessous du diamètre réglementaire, c'est très souvent le condamner à pourrir sur place et en faire une source de contagion pour les arbres voisins, sans parler de la perte qui en résultera pour le concessionnaire de la coupe. L'intérêt de tous exige que l'arbre malade soit atteint et utilisé le plus tôt possible, quel qu'en soit le diamètre.

DECES

LAFONTE. — A l'Hôpital-Général, le 7 janvier 1921, est décédé, à l'âge de 62 ans, Dame Olympe Fortier, épouse de feu Gabriel Lapointe.
Elle était la mère de M. l'abbé Joseph Lapointe, de Hearst, Ontario, de la Rivière Ste-Antoine, de la Congrégation Notre-Dame, et MM. Albert, maître-électricien, Wilfrid, à l'emploi de la maison Jolin & Paquet, enr., et Lionel, voyageur de la Cie B. & N. Cochet.

Les funérailles auront lieu le 10 courant à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 12, rue Desjardins à 8.45 heures, pour la Basilique, et de là au cimetière Belmont.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LYNCH-DEFENSE. — A Québec, le 6 janvier 1921, à l'âge de 85 ans et 4 mois est décédé M. Charles Lynch, veuve de feu Henri Bourdon, et de feu Arthur Hamel, etc.

LES OUVRIERS EN CONFECTION

Union nationale et catholique des ouvriers en confection tiendra une grande assemblée de propagande le mercredi soir, 12 janvier prochain, à la Bourse du Travail.

CHEZ LES BARBIERS

Il y aura ce soir une importante réunion du comité exécutif de l'Union nationale et catholique des compagnons barbiers.

REMERCIEMENTS

Mille remerciements à St-Antoine de Padoue, pour objet retrouvé avec promesse de faire publier.
Mme. J. E. T., Thetford Mines, Qué.

A MM. les Curés

Vous avez enfant, 29 ans, bonne éducation, bonté et travail, connaissant le plain chant, désirent avoir emploi comme serviteur chez un curé de campagne, aimant avoir l'occasion de se consacrer à chanter si possible. Ecrite donnant détails et salaire à Casier 21, L'Action Catholique.

Le Précieux-Sang

Sous ce titre vient de paraître un nouveau formulaire de prières. Il contient en substance:
Une messe en l'honneur de la Passion; Quelques traits de la vie des saints qui ont aimé davantage le Précieux-Sang; Diverses prières et communions spirituelles au Précieux-Sang;
Un chemin de croix;
Invention au Précieux-Sang sous forme de litanies;
Le Précieux-Sang dans les quinze mystères du Rosaire;
Quelques supplices à Marie Immaculée—source première du Précieux-Sang, etc., etc.

Grains de Sable

"Prélude" par le R. V. Père H. Lefebvre, S. J.
Grains de sable.
Un quart d'heure à la bibliothèque.

Douze causeries musicales, (avec sommaires).
Un aveugle musicien.
Podole et réclame.
Vieilles chroniques.
Portraits anciens conservés aux Ursulines.
Madeleine de Repentigny.
Les Soeurs de l'Espérance.
Noël aux Ursulines. — Contumes et souvenirs.

Autour d'un vieux moulin — Souvenirs de l'Ontario.
Marguerite (poésie).
Ce volume se vend au profit de l'Apostolat des Bons Livres dans les principales librairies de Québec et Montréal et au Secrétaire de l'Action Sociale Catholique; 75 sous l'exemplaire; 80 sous par la poste.

VADE-MECUM de l'Employé de Bureau

M. Adolphe Fradet, comptable, tient de publier un vocabulaire bilingue et pratique de la comptabilité, de la correspondance, de la conversation, etc., dans les bureaux d'affaires. Ce livre est indispensable à tous les employés comptables.

Un Nouveau-Né

L'auteur de "En Fureur" présente aujourd'hui un joli recueil de poésies intitulé "Brumes du soir", avec préface de M. l'abbé Camille Roy. L'ouvrage renferme deux vignettes et l'autographe de l'auteur. Prix: 75 sous. Par la poste: 80 sous. Chez l'auteur, Francis DesRoches, 60 rue Aberdeen, Québec et dans les bonnes librairies. Ann. 6 d. 1 m.

Cours de Littérature

Académie Filloil, 411-413 rue St-Jean.
Tél. 5228.
Ces cours seront donnés par M. Alph. Desjardins, B. S. A., Professeur de Sciences économiques et homme de Lettres, auteur de "Heures Poétiques", et "Mon pays mes Amours".

Reductions

variant de \$25 à \$150

sur nos Pianos et nos pianos automatiques, dues à l'élévation de la taxe dite "de luxe"

LINDSAY

201-203 rue St-Jean QUEBEC

Nous avons besoin de voyageurs experts

Chances remarquables pour un voyageur expérimenté, de préférence un an courant des conditions agricoles.
La position est permanente et l'avenir est très brillant.
L'expérience n'est pas nécessaire. Nous vous enseignerons. Territoire exotique, coopération libérale et salaire excellent.
Aux hommes énergiques, habiles et d'une intégrité absolue cette position offre l'occasion d'une association avantageuse et du plus grand avantage pour son territoire.

The Shinn Mfg. Co. of Canada
Secrétaire-Général W. H. Carr
Ex-Professeur de Physique au Collège d'Agriculture de Québec, Ontario